

COMMISSION CENTRALE 2021



Rome, du 23 novembre au 1er décembre 2021

TABLE DES MATIÈRES

PARTICIPANTS	p. 3
INTRODUCTION	p. 5
OUVERTURE OFFICIELLE DE LA COMMISSION CENTRALE DE 2021	p. 6
PRÉLIMINAIRES	p. 6
I. PREPARATION DU CHAPITRE GENERAL DE 2022	
1. Démission et élection de l'Abbé Général	p. 7
2. Plan alternatif	p. 8
3. Préparation à l'élection d'un Nouvel Abbé Général	p. 8
4. Élection du Conseil de l'Abbé Général	p. 9
5. COVID-19	p. 10
6. Finances	p. 10
7. Rapports Régionaux	p. 11
8. Rapports de Maison	p. 11
II. PRINCIPAUX POINTS AU PROGRAMME	
9. <i>Cor Orans</i>	p. 12
10. Protection et prévention des abus	p. 12
11. Structures de l'Ordre	p. 13
11.1. Délégués du Père Immédiat	p. 13
11.2. Une plus grande implication des Abbesses	p. 14
11.3. Commissaire Monastique	p. 14
11.4. Accompagnement des communautés fragiles	p. 14
11.5. Démissions de supérieurs	p. 15
11.6. Membres absents des communautés	p. 15
11.7. Régions	p. 16
11.8. Commission des Finances et Commission d'Aide	P. 16
12. Maisons de l'Ordre en Irlande	p. 17
III. FONCTIONNEMENT DU CHAPITRE GENERAL DE 2022	p. 18
IV. ORGANISATION DU CHAPITRE GENERAL DE 2022	
13. Liturgie et célébration de l'Office Divin	p. 19
14. Conférences et invités	p. 19
15. Écologie et environnement	p. 20
16. Services	p. 20
V. CONSEIL PLENIER DE L'ABBE GENERAL	p. 21
VI. DIVERS	
17. Incorporation de La Merci Dieu	p. 21
18. Sous-Région canadienne	p. 21
19. Le Secrétaire Central à la Formation	p. 22

20. <i>Elenchus</i>	p. 22
21. Proposition de restauration de la Commission de Liturgie	p. 23
22. Audience privée avec le Pape	P. 23
23. Une prière spéciale pour le 26 janvier	P. 23
VII. CONCLUSION	
Programme de la 1 ^{ière} et de la 2 ^{nde} parties du Chap. Général de 2022	p. 24
Travail préparatoire	p. 25
- Documents	p. 25
- Conférences	p. 26
Évaluation et clôture de la Commission Centrale de 2021	p. 26
VIII. ANNEXES	
i. Discours d’ouverture de l’Abbé Général	p. 27
ii. Rapport du Secrétaire Central à la Formation	p. 28
iii. Synthèse des réponses concernant les Pères Immédiats	p. 31
iv. Lettre à la Commission d’Aide	P. 33
v. Récapitulatif des votes par ordre de numéro	p. 34

**PARTICIPANT(E)S À LA RÉUNION DE LA COMMISSION CENTRALE
SERAPHICUM - ROMA 2021**

1 **L'Abbé Général** Dom EAMON Fitzgerald

Membres de la Commission de Coordination :

2 Promoteur Dom JEAN-MARC Chéné, *Bellefontaine*
3 Vice-Promotrice Mère REBEKKA Willekes, *Klaarland*
4 Membres Dom ROBERTO de la Iglesia Pérez, *Cardeña*
5 Mère MARIE Fahy, *Glencairn*
6 Dom ELIAS Dietz, *Gethsemani*

Supérieur(e)s délégué(e)s des Régions :

7 CAN Dom CLÉMENT Charbonneau, *Mistassini*
8 CNE Mère MARIE PASCALE Dran, *Brialmont*
10 NED Dom BERNARDUS Peeters, *Tilburg*
11 ORIENS Mère GIOVANNA Garbelli, *Matutum*
12 RAFMA Dom JEAN-BOSCO Kamali, *Victoria*
13 Mère PHILOMÈNE Kalimbanya, *Kibungo*
14 RE Mère ISABEL Rivero Navarro, *Vico*
15 RéCiF Dom BENOÎT Briand, *Timadeuc*
16 REI Mère MAGDALENA Köning, *Donnersberg*
17 REM Mère ANNE-EMMANUELLE Devêche, *Blauvac*
18 REMILA Mère MARIELA Jerez Pereira, *Quilvo*
19 Mère LILIANA Schiano Moriello, *Boa Vista*
20 USA Dom GERARD D'Souza, *Genesee*

Membres du Conseil de l'Abbé Général :

21 Dom TIMOTHY Kelly, Procurador
22 Mère DANIÈLE Levrard
23 Dom ANASTASIUS Li
24 Mère RACHEL Agoukpe
25 Dom JUAN JOSÉ Domingo Falomir

(soit **24 personnes** avec droit de vote)

Interprètes:

26	Français-Anglais	Père WILLIAM Dingwall, <i>Spencer</i>
27	Français-Espagnol	Madame MARÍA GABRIELA Scanavino
28	Anglais-Français	Madame CORINNE O'Connor (<i>Le Rivet</i>)
29	Anglais-Espagnol	Madame ANA Blázquez
30	Espagnol-Français	Père RAPHAËL García-Pelayo, <i>Cîteaux</i>
31	Espagnol-Anglais	Frère GREGORY Escardo, <i>Gethsemani</i>

Secrétaires :

32	Anglais	Sœur FIACHRA Nutty, <i>Glencairn</i>
33	Français	Sœur MARIE Mouris, <i>Val d'Igny</i>
34	Espagnol	Père MARCO ANTONIO Maldonado Jaramillo, <i>Jacona</i>

Imprimerie et services divers :

35	Sœur MARILUCIA Ji, <i>Quilvo, Maison Généralice</i>
----	---

Invité à rejoindre le groupe par vidéo conférence:

Père MAURICIO Tavella, *Azul*, Secrétaire Central à la Formation

Excusés:

Dom DANIEL Van Santvoort, *Caldey*, ISLES
Dom RAPHAËL Shioya Hisashi, *Oita*, ORIENS

INTRODUCTION

La réunion de la Commission Centrale a été convoquée pour préparer le Chapitre Général de 2022. Les défis auxquels cette rencontre a été confrontée étaient considérables, principalement en raison de l'impact de la pandémie de COVID 19, qui a entraîné l'ajournement du Chapitre Général de 2020. Les conséquences en furent un retard pris dans le traitement de questions en attente, ainsi que l'ajout de quelques nouvelles questions qui ont émergé depuis lors.

Sans se laisser intimider par un ordre du jour qui devait combiner 148 votes régionaux pris en 2021 avec les résultats de la réunion de la Commission centrale de 2019, chacun s'est mis rapidement au travail, et l'évaluation, ensuite, par les participants, l'a évalué comme particulièrement fraternel et productif.

L'annonce par Dom Eamon de son désir de présenter dès que possible sa démission comme Abbé Général a donné une note d'urgence aux discussions du premier jour et a fortement coloré la suite du programme de la réunion.

Des remerciements ont été exprimés pour les merveilles de la technologie qui ont permis au père Mauricio de participer à la réunion par vidéoconférence depuis le monastère d'Azul et de présenter son rapport en tant que Secrétaire Central pour la formation.

Une rencontre très agréable avec les Frères et Sœurs résidents à Tre Fontane, avec accueil et visite des lieux, ont été appréciés et ont fait la joie des visiteurs. La célébration des Vêpres en commun, en ce lieu spirituel unique, a été jugée particulièrement émouvante.

La remarquable capacité pour les échanges fraternels et la souplesse d'opinion ont permis de trouver des solutions créatives à des questions urgentes et complexes, tandis que le réexamen de plusieurs sujets à long terme a porté des fruits supplémentaires lors de cette réunion très dynamique.

OUVERTURE OFFICIELLE DE LA COMMISSION CENTRALE DE 2021

L'Abbé Général, Dom Eamon, a chaleureusement accueilli l'assemblée pour la Commission Centrale de 2021 à la Faculté Pontificale de Théologie Saint-Bonaventure, appelée communément *Seraphicum*. Ce lieu est situé à quelques cinq cents mètres de l'Abbaye de Tre Fontane où Saint Paul a subi le martyr.

Dom Eamon a rappelé à chacun que le rôle de la Commission Centrale est de préparer l'ordre du jour et les sujets connexes pour le prochain Chapitre Général. Il a poursuivi en disant que la date en serait largement déterminée par son besoin personnel, dû à un problème de santé sérieux, de présenter sa démission dès que possible.

Ayant ainsi remis la réunion aux mains du Promoteur, Dom Jean-Marc, et à ses confrères et consœurs, Dom Eamon a demandé la bénédiction sur le travail de la réunion et sur tous ses participants.

PRELIMINARES

Formulation des votes :

À la lumière du succès de la procédure adoptée lors des réunions de la Commission Centrale de Roscrea en 2016 et de Cîteaux en 2019, il a été convenu d'utiliser la même méthode pour la réunion de 2021. Ainsi la Commission de Coordination a-t-elle été chargée de la formulation des votes, tandis qu'une Commission ad hoc, composée de Dom Bernardus, Dom Juan Jose et Mère Marie-Pascale, s'engageait à les revoir et à les corriger.

Traduction :

Par souci de cohérence et d'exactitude, quelques participants - Dom Clément, Dom Roberto et Dom Jean-Bosco – ont accepté d'être attentifs aux traductions pendant toute la durée de la réunion.

COVID- 19 :

Pour garantir la santé et la sécurité de tous les participants, du personnel et des visiteurs du *Seraphicum*, peu de temps après notre arrivée, des tests antigéniques ont été effectués et les protocoles nécessaires – port de masques, désinfection des mains, etc. – convenus. Nous avons été impressionnés par ces mesures, à la fois rassurantes et efficaces. Elles sont de bonne augure pour les rencontres à venir de l'Ordre, dès lors que de tels protocoles seront établis et respectés.

C'est avec tristesse que les participants ont appris la mort de Frère Jean-Pierre (Schumacher) de la communauté de Tibhirine, dont les funérailles ont eu lieu le premier jour de cette réunion. À l'Office de Tierce des prières ont été offertes pour qu'il repose en paix.

I. PREPARATION DU CHAPITRE GENERAL

1. Démission et élection de l'Abbé Général

L'annonce faite par l'Abbé Général de son désir de présenter sa démission au Chapitre Général dès que possible, demandait que cette question et celle de l'élection de son successeur deviennent une priorité dès le premier jour de la réunion.

Premières considérations à ce sujet :

- comment faire en sorte que Dom Eamon soit libéré du fardeau de la charge d'Abbé Général ?
- décider du genre et de la durée du Chapitre Général de 2022 ;
- proposer des dates, un lieu et un ordre du jour ;
- chercher des moyens pour permettre la participation aux élections à ceux qui ne peuvent pas y assister en personne.

Vote 1 : NOUS SOUHAITONS AVOIR UN CHAPITRE GENERAL EN FEVRIER 2022 POUR ACCEPTER LA DEMISSION DE L'ACTUEL ABBE GENERAL ET POUR ELIRE UN NOUVEL ABBE GENERAL.

OUI 21 NON 2 ABS 0 **proposition acceptée**

Vote 2 : NOUS SOUHAITONS AVOIR LE CHAPITRE GENERAL DE 2022 EN DEUX PARTIES, FEVRIER ET SEPTEMBRE.

OUI 20 NON 3 ABS 0 **proposition acceptée**

Vote 3 : NOUS SOUHAITONS ELIRE LES DEUX NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL DE L'ABBE GENERAL EN FEVRIER 2022.

OUI 14 NON 7 ABS 1 Bulletin blanc 1
proposition acceptée

Vote 4 : NOUS SOUHAITONS TENIR LE CHAPITRE GENERAL DE FEVRIER 2022 A LA *DOMUS PACIS* À ASSISE.

OUI 19 NON 2 ABS 2 **proposition acceptée**

Vote 5 : NOUS DEMANDONS A L'ABBE GENERAL ET SON CONSEIL DE SOLLICITER LA PERMISSION AU SAINT-SIEGE, POUR LES SUPERIEURS QUI NE PEUVENT SE RENDRE A ASSISE, DE VOTER PAR PROCURATION A L'ELECTION DE L'ABBE GENERAL EN FEVRIER 2022.

OUI 14 NON 7 ABS 1 Bulletin blanc 1
proposition acceptée

Vote 11 : NOUS DEMANDONS A L'ABBE GENERAL ET SON CONSEIL DE SOLLICITER LA PERMISSION DU SAINT-SIEGE, POUR LES SUPERIEURS QUI NE PEUVENT SE RENDRE A ASSISE, DE VOTER PAR PROCURATION EN FEVRIER 2022 POUR ELIRE LES NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL DE L'ABBE GENERAL.

OUI 17 NON 5 ABS 1 **proposition acceptée**

Vote 12 : NOUS SOUHAITONS LIMITER LE PROGRAMME DU CHAPITRE GENERAL DE FEVRIER 2022 A L'ACCEPTATION DE LA DEMISSION DE L'ABBE GENERAL, A L'ELECTION DE L'ABBE GENERAL ET CELLE DES DEUX NOUVEAUX MEMBRES DE SON CONSEIL.

OUI 4 NON 18 ABS 1 **proposition refusée**

(Si ce vote est accepté, nous prenons le vote 13)

~~Vote 13 :~~ NOUS SOUHAITONS QUE LE CHAPITRE GENERAL AIT LIEU DU 6 (ARRIVEE) AU 13 (DEPART) FEVRIER 2022.

~~OUI NON ABS~~

Vote 14 : NOUS SOUHAITONS ETENDRE LA DUREE DU CHAPITRE GENERAL DE FEVRIER 2022 DE MANIERE A INCLURE LA DEMISSION DE L'ABBE GENERAL, L'ELECTION D'UN NOUVEL ABBE GENERAL ET DE DEUX CONSEILLERS, ET D'AUTRES SUJETS.

OUI 19 NON 3 ABS 1 **proposition acceptée**

(Si ce vote est accepté, nous prenons le vote 15)

Vote 15 : NOUS SOUHAITONS QUE LE CHAPITRE GENERAL AIT LIEU DU 6 (ARRIVEE) AU 18 (DEPART) FEVRIER 2022.

OUI 19 NON 4 ABS 0 **proposition acceptée**

2. Plan alternatif « B »

Étant donné que l'évolution de la pandémie était totalement imprévisible au moment de la réunion, la Commission, tandis qu'elle se trouvait réunie, a jugé prudent d'élire une Commission ad hoc pour élaborer un plan alternatif, ou « plan B », pour le cas où la première partie du Chapitre Général ne pourrait pas avoir lieu. De la gratitude a été exprimée aux Conseillers de l'Abbé Général, Dom Timothy et Dom Juan Jose, qui ont accepté d'assumer cette charge.

Vote 19 : NOUS SOUHAITONS FORMER UNE COMMISSION AD HOC, DURANT CETTE COMMISSION CENTRALE, POUR PROPOSER UNE ALTERNATIVE AU CAS OU LA PREMIERE PARTIE DU CHAPITRE GENERAL DE 2022 NE POURRAIT PAS AVOIR LIEU.

OUI 20 NON 4 ABS 0 **proposition acceptée**

(Si ce vote est accepté, nous prenons le vote 20.)

Vote 20 : NOUS SOUHAITONS QUE CETTE COMMISSION SOIT COMPOSEE DE DEUX PERSONNES.

OUI 19 NON 2 ABS 3 **proposition acceptée**

3. Préparation à l'élection d'un Nouvel Abbé Général

Les limites de temps de préparation, associées aux restrictions liées à la COVID et aux grandes distances entre les membres dans certaines Régions - qui empêchent des rencontres préalables -, ont suscité des inquiétudes. Pour pallier à ces difficultés, il a été décidé de prendre quelques dispositions : une procédure d'élection ; la nomination d'un maître de cérémonie ; du temps prévu à la fois pour une conférence sur le rôle de l'Abbé Général et pour une réflexion en Régions.

Vote 62 : POUR L'ELECTION DE L'ABBE GENERAL AU CHAPITRE GENERAL (1^{ERE} PARTIE), NOUS SOUHAITONS ADOPTER LE PROCESSUS SUIVANT :

- DISCUSSION ET MISES EN CANDIDATURES EN REUNIONS REGIONALES,
- PRESENTATION EN AULA DES MISES EN CANDIDATURES EMANANT DES REGIONS, SANS DISCUSSION,
- DISCUSSIONS EN COMMISSIONS SUR CES MISES EN CANDIDATURES EMANANT DES REGIONS,
- ELECTION.

OUI 22 NON 0 ABS 0 **proposition acceptée.**

Vote 29 : NOUS DEMANDONS A L'ABBE GENERAL ET A SON CONSEIL D'INVITER DOM MAURO GIUSEPPE LEPORI, O. CIST., AU CHAPITRE GENERAL DE 2022 (1^{EME} PARTIE) A DONNER UNE CONFERENCE.

OUI 22 NON 2 ABS 0 **proposition acceptée**

Vote 51 : NOUS DEMANDONS A L'ABBE GENERAL ET A SON CONSEIL DE NOMMER UN MAITRE DE CEREMONIE POUR L'ELECTION ET L'INSTALLATION DU NOUVEL ABBE GENERAL.

OUI 22 NON 0 ABS 2 **proposition acceptée**

Vote 30 : NOUS DEMANDONS A L'ABBE GENERAL ET A SON CONSEIL D'INVITER DOM MAURO GIUSEPPE LEPORI, O. CIST., AU CHAPITRE GENERAL DE 2022 (1^{EME} PARTIE) COMME TEMOIN DE L'ELECTION DE L'ABBE GENERAL.

OUI 20 NON 4 ABS 0 **proposition acceptée**

4. Élection du Conseil de l'Abbé Général

La question de l'élection du Conseil de l'Abbé Général a été débattue. En raison du report du Chapitre Général de 2020, dû à la pandémie, plusieurs mandats de Conseillers ont été prolongés jusqu'au prochain Chapitre Général. Des éclaircissements ont été demandés quant à la procédure de l'élection des membres du Conseil, y compris la possibilité d'une présentation de candidats par les Régions. Comme trois Conseillers arrivent à la fin de leur mandat, de nouvelles nominations doivent être faites et un temps de transition approprié accordé, en particulier à la lumière du prochain Chapitre Général de 2022 en deux parties.

Vote 23 : NOUS SOUHAITONS QU'UNE PRESENTATION SUR LE ROLE DU CONSEIL DE L'ABBE GENERAL SOIT FAITE AU CHAPITRE GENERAL AVANT L'ELECTION.

OUI 15 NON 8 ABS 1 **proposition acceptée**

Vote 24 : POUR L'ELECTION DES 2 NOUVEAUX CONSEILLERS DE L'ABBE GENERAL AU CHAPITRE GENERAL (1^{ERE} PARTIE), NOUS ADOPTERONS LA PROCEDURE SUIVANTE :

- DISCUSSION ET MISES EN CANDIDATURES EN REUNIONS REGIONALES,
- PRESENTATION EN AULA DE CES MISES EN CANDIDATURES,
- DISCUSSIONS DE CES MISES EN CANDIDATURES EN COMMISSIONS
- ELECTION.

OUI 22 NON 1 ABS 1 **proposition acceptée**

**Vote 25 : NOUS SOUHAITONS METTRE AU PROGRAMME DU CHAPITRE GENERAL (1^{ERE} PARTIE)
LA QUESTION D'EVENTUELS CHANGEMENTS DE NOTRE LEGISLATION SUR LES
CONSEILLERS DE L'ABBE GENERAL.**

OUI 11 NON 13 ABS 0 **proposition refusée**
(Si ce vote est accepté, nous prenons le vote 26.)

~~Vote 26: NOUS DEMANDONS A LA COMMISSION DE DROIT DE PREPARER UN DOCUMENT DE
TRAVAIL SUR CES POSSIBLES CHANGEMENTS DE NOTRE LEGISLATION : PAR EXEMPLE LA
LIMTE D'AGE ET LE NOMBRE DE MANDATS DES CONSEILLERS DE L'ABBE GENERAL.~~

~~OUI _____ NON _____ ABS _____~~

5. COVID-19

Il a été convenu que la santé et la sécurité des participants devaient être une grande priorité du Chapitre Général et que tous les moyens de prévention possibles devaient être adoptés pour éviter l'infection et la propagation du virus.

Très impressionné par les mesures prises lors de la réunion de la Commission Centrale, le groupe a reconnu que les protocoles locaux, les restrictions nationales et internationales, les tests et les temps de quarantaine, étaient des éléments clés pour lutter contre une éventuelle infection et pour s'assurer que les personnes se sentent en sécurité et à l'aise. Il a été suggéré qu'une équipe médicale, au courant des structures existantes et des services locaux, soit présente. En outre, une attention particulière devrait être accordée à la taille des salles de réunion et aux dispositions nécessaires pour une ventilation correcte.

Les dispositions COVID à prendre pour les participants qui ne peuvent pas être hébergés à la Domus Pacis fut un autre sujet de préoccupation. Mis à part les coûts associés à cette question, on a envisagé le maintien d'une « bulle sanitaire » anti COVID au sein de l'assemblée. Plusieurs suggestions faites seront examinées par un membre du Conseil de l'Abbé Général. Afin de réduire les complications et les dépenses, un vote a été pris quant à la participation des Délégués Régionaux.

**Vote 52 : NOUS SOUHAITONS INVITER LES DELEGUES DES REGIONS AU CHAPITRE GENERAL
DE 2022 (1^{ERE} PARTIE).**

OUI 3 NON 19 ABS 1 **proposition refusée**

6. Finances

L'impact négatif de la pandémie mondiale sur la situation financière de nombreuses communautés et le coût pour la participation à deux sessions d'un Chapitre Général en un an ont été considérés comme susceptibles de décourager la pleine participation. Il a donc été décidé de demander le soutien de la Commission d'Aide. La demande serait que la Commission couvre tous les frais, y compris les frais de voyage et d'hébergement. Une estimation du chiffre total, d'après celui du Chapitre Général de 2017, serait incluse dans une lettre de demande (Annexe 4) envoyée par le Promoteur.

**Vote 57 : NOUS DEMANDONS DE FAÇON EXCEPTIONNELLE A LA COMMISSION D'AIDE DE
FINANCER LES FRAIS DU CHAPITRE GENERAL 2022 (1^{ERE} PARTIE).**

OUI 20 NON 1 ABS 3 **proposition acceptée**

7. Rapports Régionaux

Le premier jour de la 1ère partie du Chapitre Général doit être destiné aux Réunions Régionales. Une des tâches de ces réunions sera de réfléchir à la vision de la Région sur le rôle de l'Abbé Général, à la lumière des besoins et attentes actuels de la Région et de présenter les résultats dans l'aula.

En outre, les Rapports des Régions doivent être préparés pour la 2nde partie du Chapitre Général. Ils comporteront à la fois les expériences positives et négatives, ainsi que des statistiques générales des Régions, afin d'aider à avoir une vision plus équilibrée de l'état de l'Ordre.

Vote 6 : NOUS CONFIRMONS LE VOTE 24 DE LA CC 2019 QUI DIT : « NOUS DEMANDONS QUE LES RÉGIONS PRÉSENTENT UN TEXTE NE DÉPASSANT PAS 3000 CARACTÈRES POUR EXPRIMER LEUR VISION DU RÔLE DE L'ABBÉ GÉNÉRAL À LA LUMIÈRE DE LEURS BESOINS ACTUELS ET DE LEURS ATTENTES ».

OUI	8	NON	15	ABS	0	proposition refusée
-----	---	-----	----	-----	---	----------------------------

(Si ce vote n'est pas accepté, nous prenons le vote 7)

Vote 7 : NOUS SOUHAITONS AVOIR DES RAPPORTS DE REGIONS INCLUANT LES STATISTIQUES DES REGIONS AU CHAPITRE GENERAL DE SEPTEMBRE 2022.

OUI	22	NON	1	ABS	0	proposition acceptée
-----	----	-----	---	-----	---	-----------------------------

8. Informes de las casas

Dans le passé, la manière de traiter les Rapports de Maison au Chapitre Général n'a pas toujours été une bonne expérience. Et ceci principalement à cause des contraintes de temps pour de nombreux capitulants qui avaient à travailler dans différentes Commissions ad hoc. Cette situation a fait surgir la tentation de ne prendre en considération que les Rapports de Maisons qui manifestent des difficultés, mais cette approche pourrait induire l'insatisfaction d'autres Maisons et les démotiver pour faire des rapports à l'avenir.

L'un des principaux objectifs de l'étude des Rapports de Maison est de fournir un moyen efficace au Chapitre Général d'écouter vraiment et de parvenir ainsi à une vision précise de l'état de l'Ordre. Ainsi, le Chapitre Général doit fonctionner avec une orientation plus pastorale et mettre tout en œuvre pour donner le temps nécessaire pour ce travail important.

II. PRINCIPAUX POINTS AU PROGRAMME

9. *Cor Orans*

Ce document, *Cor Orans*, met en œuvre l'Encyclique *Vultum Dei Quaerere*. Depuis son entrée en vigueur, en 2018, il touche toutes les communautés de religieuses. Lors de la Commission Centrale de 2019 (votes 47-49), les discussions ont porté sur l'adaptation de ce document à notre législation existante, ainsi qu'aux demandes de dispenses concernant certaines de ses exigences, demandes qui, par la suite, ont été accordées. Elle a également examiné le travail demandé à la Commission de Droit pour tenter d'assurer une plus grande harmonisation de la législation entre moines et moniales.

Les discussions de la Commission Centrale de 2021 ont repris les points de la Commission Centrale de 2019. Ceci a abouti à une suggestion d'entrer en dialogue avec la Sacrée Congrégation dans le but de parvenir à un accord acceptable par les deux parties sur des points de vue actuellement divergents. Il a été suggéré que l'Abbé Général, avec la Commission de Droit, s'adresse à la CIVCSVA, en vue d'explorer les possibilités et, par la suite, de faire une présentation au Chapitre Général sous la forme d'un document de travail.

Vote 16 : NOUS SUGGERONS AU CHAPITRE GENERAL DE FEVRIER DE 2022 DE DEMANDER A L'ABBE GENERAL ET SON CONSEIL, AVEC LA COMMISSION DE DROIT, D'EXPLORER AVEC LA CIVCSVA LES IMPLICATIONS DE *COR ORANS* POUR NOTRE PROPRE LEGISLATION.

OUI 22 NON 1 ABS 0 **proposition acceptée**

10. Protection et prévention des abus

La complexité de ce sujet, abordé lors de la Commission Centrale de 2019, suggère que le concept d'abus doit être plus clairement défini, car de nombreux documents parlent désormais de « toutes les formes d'abus », comprenant les abus sexuels et les abus de pouvoir et de conscience. La Région US a souligné l'importance de préciser la définition légale du sujet, car parler d'abus en termes généraux ouvre la possibilité de responsabilité juridique accrue.

Au niveau de la formation et de la prévention, la contribution des Régions qui ont travaillé le sujet, joint au projet de la Déclaration de principe sur la prévention de toutes les formes d'abus, sont des premiers pas utiles pour clarifier les difficultés qui peuvent surgir dans les communautés et la manière de les traiter. Au Chapitre Général, la participation d'un expert, qui pourrait s'exprimer sur ce sujet, pourrait être une grande aide pour avancer sur la question.

Il y a une prise de conscience toujours plus grande de la nécessité d'avoir une formation à la fois monastique et juridique au sujet de la protection et de la prévention des abus et d'élaborer un protocole comme l'exige le Saint-Siège.

La législation de l'Ordre reconnaît l'autorité des supérieurs pour traiter les questions d'abus, en collaboration avec l'évêque local et le Saint-Siège au fur et à mesure que les cas se présentent. Mais on pourrait également envisager la création d'un tribunal monastique pour statuer et prononcer des sanctions, le cas échéant.

Vote 32 : NOUS DEMANDONS AU NOUVEL ABBE GENERAL ET A SON CONSEIL D'INVITER AU CHAPITRE GENERAL DE 2022 (2^{EME} PARTIE) UN EXPERT SUR LE SUJET DES ABUS ET DE LEUR PREVENTION.

OUI 20 NON 2 ABS 2 **proposition acceptée**

Vote 35 : NOUS SOUHAITONS QUE SOIT MISE AU PROGRAMME DU CHAPITRE GENERAL DE 2022 (2^{EME} PARTIE) LA QUESTION DE LA PREVENTION CONTRE TOUTES LES FORMES D'ABUS.

OUI 22 NON 2 ABS 0 **proposition acceptée**

Vote 36 : NOUS SOUHAITONS NOMMER UNE COMMISSION *AD HOC* POUR ETABLIR UN DOCUMENT DE TRAVAIL POUR LE CHAPITRE GENERAL DE 2022 (2^{EME} PARTIE) A PARTIR DU PROJET DE LA « DECLARATION DE PRINCIPE CONTRE TOUTES LES FORMES D'ABUS » ET DE L'APPORT DES REGIONS.

OUI 19 NON 4 ABS 1 **proposition acceptée**

Vote 37 : NOUS SOUHAITONS QUE CETTE COMMISSION SOIT COMPOSEE DE 2 PERSONNES.

OUI 20 NON 1 ABS 3 **proposition acceptée**

11. Structures de l'Ordre

11.1. Délégués du Père Immédiat

Une large part du travail sur la question des Pères Immédiats a déjà été faite. Une synthèse des réponses à un questionnaire envoyé aux vingt-trois communautés concernées par la délégation temporaire des Pères Immédiats au Chapitre Général de 2017 a été présentée à la réunion. Sur les quinze réponses au questionnaire, dix ne veulent pas de changement définitif de Père Immédiat, cinq acceptent le changement proposé.

Si une communauté est satisfaite d'une délégation, sans souhaiter un changement définitif, que faire ? Il n'existe aucun critère de décision, donc il faudra étudier les situations cas par cas.

Des solutions possibles pourraient inclure :

- o que les Conférences Régionales jouent un rôle,
- o que les Visites Régulières deviennent moins fréquentes,
- o que les abbesses de l'Ordre soient davantage impliquées.

De telles solutions se doivent d'être souples, c'est-à-dire mises en œuvres sur un court terme et sujettes à évaluation, d'autant plus que le rôle d'un Père Immédiat ne se limite pas aux Visites Régulières, mais implique également un rôle pastoral.

La Commission Centrale demande au Chapitre Général de nommer une Commission pour commencer à travailler sur ces questions, après la première partie du Chapitre en février.

Vote 28 : NOUS DEMANDONS AU CHAPITRE GENERAL REUNI EN FEVRIER 2022 POUR LA 1^{ERE} PARTIE, D'ELIRE UNE COMMISSION SEMBLABLE A CELLE ETABLIE AU CHAPITRE GENERAL DE 2017 CONCERNANT LES PERES IMMEDIATS, POUR REUNIR DES INFORMATIONS ET CHERCHER DES SOLUTIONS A PRESENTER AU CHAPITRE GENERAL 2022 (2^{EME} PARTIE).

OUI 22 NON 2 ABS 0 **proposition acceptée**

11.2. Une plus grande implication des abbesses

Lors de la Commission Centrale de 2019, une proposition visant à inscrire à l'ordre du jour du Chapitre Général la délégation temporaire de la paternité d'un monastère de moniales à une abbesse a été rejetée. La vraie question n'était en fait pas l'idée de confier des Visites Régulières, mais la charge pastorale, à des supérieures.

Les mentalités ont considérablement changé depuis 2019, et en réponse à une situation particulière, une responsabilité pastorale a été confiée à une abbesse, agissant comme Assistante Pastorale d'une maison de moines.

Vote 59 : EN VUE D'ENCOURAGER UNE PLUS GRANDE IMPLICATION DES ABBESSES DANS LES VISITES REGULIERES ET L'ACCOMPAGNEMENT PASTORAL, NOUS RECOMMANDONS QUE LA COMMISSION SUR LES PERES IMMEDIATS SE REFERE AU VOTE 77 DU CHAPITRE GENERAL DE 2017.

OUI 20 NON 1 ABS 1 **proposition acceptée**

11.3. Commissaire Monastique

La création du service de Commissaire Monastique pourrait être un instrument utile dans la gestion de certains cas de crise. En créant légalement un tel rôle, l'Ordre pourrait agir sans avoir à porter chaque cas devant le Saint-Siège.

Actuellement, face une situation d'urgence, notre législation permet :

- qu'une petite Commission soit formée pour réfléchir à la situation ;
- que la Commission Centrale agisse comme Conseil élargi de l'Abbé Général ;
- que l'Abbé Général décide d'une Visite spéciale, afin qu'un rapport puisse être rédigé et présenté au Chapitre Général, qui prendrait ensuite une décision.

11.4. Accompagnement des communautés fragiles

Comme toutes les communautés fragiles ne vont pas nécessairement vers la fermeture, une Région a proposé que le Statut sur l'accompagnement soit séparé du Statut traitant de la fermeture.

En ce qui concerne les droits des membres d'une maison qui est fermée, il a été reconnu que la Commission responsable au moment de la fermeture d'une maison doit veiller à ce que chaque Frère ou Sœur ait un endroit où aller. Cependant, le droit d'être reçu dans une maison de l'Ordre, par exemple la Maison Mère, peut entraîner un problème pour une autre communauté. Étant donné que certaines communautés hésitent à accepter un tel arrangement, cette question mérite d'être examinée.

Bien que beaucoup de travail ait déjà été fait sur ces questions, il est nécessaire de passer à l'étape suivante.

Vote 21 : NOUS SOUHAITONS METTRE AU PROGRAMME DU CHAPITRE GENERAL DE 2022 (1^{ERE} PARTIE) LA C. 67, C. 34 BIS ET LE STATUT SUR LES COMMUNAUTES FRAGILES ET LA SUPPRESSION D'UN MONASTERE.

OUI 20 NON 3 ABS 1 **proposition acceptée**

Vote 22 : NOUS SOUHAITONS QUE CETTE QUESTION SOIT TRAITEE PAR LA PROCEDURE EXTRAORDINAIRE.

OUI 21 NON 3 ABS 0 **proposition acceptée**

11.5. Démissions de supérieurs

Dans le cas de la démission de supérieurs pour des raisons d'âge, il a été suggéré que cela soit traité par l'Abbé Général et son Conseil, afin d'éviter de surcharger les travaux du Chapitre Général.

Vote 41 : NOUS SOUHAITONS QUE SOIT MISE AU PROGRAMME DU CHAPITRE GENERAL DE 2022 (2^{EME} PARTIE) UNE REVISION DE LA C. 40 SELON LAQUELLE L'ABBE GENERAL AGIT ORDINAIREMENT EN TANT QUE VICAIRE DU CHAPITRE GENERAL POUR UNE DEMISSION EN RAISON DE LA LIMITE D'AGE.

OUI 23 NON 1 ABS 0 **proposition acceptée**

(Si ce vote est accepté, nous prenons le vote 42)

Vote 42 : NOUS DEMANDONS A LA COMMISSION DE DROIT DE PREPARER UN DOCUMENT DE TRAVAIL SUR CETTE QUESTION.

OUI 21 NON 3 ABS 0 **proposition acceptée**

Vote 43 : NOUS SOUHAITONS QUE CETTE QUESTION SOIT TRAITEE PAR LA PROCEDURE ORDINAIRE.

OUI 22 NON 2 ABS 0 **proposition acceptée**

11.6. Membres absents des communautés

Un travail doit être fait sur la question des membres absents qui sont parfois négligés bien qu'ils fassent partie de la charge pastorale du supérieur. Parfois, les personnes sont légitimement absentes et ont besoin du soutien de leur supérieur. À d'autres moments, des personnes sont illégitimement absentes et doivent être encouragées à revenir ou à demander à quitter l'Ordre. Dans les cas où un départ est envisagé, la question qui pourrait être posée est la suivante : qu'est-ce qui a été fait pour ramener la personne dans sa communauté ?

Vote 40 : NOUS SOUHAITONS QUE SOIT MISE AU PROGRAMME DU CHAPITRE GENERAL DE 2022 (2^{EME} PARTIE) LA QUESTION DE L'ATTENTION PORTEE AUX MEMBRES ABSENTS EN VUE DE DONNER DES ORIENTATIONS PASTORALES.

OUI 22 NON 1 ABS 1 **proposition acceptée**

Vote 40 bis : NOUS SOUHAITONS QUE CETTE QUESTION SOIT TRAITEE PAR LA PROCEDURE ORDINAIRE.

OUI 23 NON 1 ABS 0 **proposition acceptée**

11.7. Régions

De l'avis général, l'efficacité du Chapitre Général se trouve grandement améliorée par le travail préalable des Régions, étant donné que les travaux préparatoires peuvent contribuer de manière significative au traitement de questions complexes. Parfois il a été suggéré que si les Régions se voyaient accorder des pouvoirs supplémentaires, elles pourraient être en mesure d'entreprendre un travail supplémentaire en préparation du Chapitre Général et peut-être même fournir de nouveaux moyens, à l'intérieur de notre structure actuelle, pour traiter des questions particulières.

À bien des égards, le principe de subsidiarité, selon lequel les questions sont traitées aussi près que possible du niveau local, fonctionne déjà bien dans notre Ordre, mais il a été suggéré que le prochain Chapitre Général pourrait être l'occasion d'une étude concrète de la manière dont il pourrait être encore mieux mis en œuvre. En outre, si l'on demandait aux Régions de traiter les questions particulières avant la convocation du prochain Chapitre, cela pourrait permettre l'émergence d'une vision prospective qui donnerait lieu à des moyens nouveaux et créatifs pour avancer ensemble.

Une autre question s'est posée concernant la composition de nos Régions, que certains considèrent comme n'étant plus représentatives de la réalité. Les Sous-Régions devraient-elles devenir la norme, en particulier lorsqu'il existe de grandes différences géographiques ou culturelles ? Des Sous-Régions plus petites pourraient aider à réduire les coûts de voyage, ou peut-être faciliter des réunions plus fréquentes, mais cela pourrait également appauvrir la richesse dont jouissent actuellement les réunions où davantage de perspectives diverses sont partagées.

Il a été reconnu que, puisque la composition des Régions est approuvée par le Chapitre Général, leur restructuration nécessiterait également son approbation.

Vote 46 : NOUS DEMANDONS AU CHAPITRE GENERAL DE 2022 (2^{EME} PARTIE) DE METTRE AU PROGRAMME UNE ETUDE SUR LE ROLE DES REGIONS A LA LUMIERE DU PRINCIPE DE SUBSIDIARITE.

OUI	17	NON	6	ABS	1	proposition acceptée
-----	----	-----	---	-----	---	-----------------------------

Vote 47 bis : NOUS SOUHAITONS QUE CETTE QUESTION SOIT TRAITEE PAR LA PROCEDURE ORDINAIRE.

OUI	24	NON	0	ABS	0	proposition acceptée
-----	----	-----	---	-----	---	-----------------------------

Vote 61 : DANS LE CONTEXTE DU SYNODE SUR LA SYNODALITE, NOUS DEMANDONS QUE DU TEMPS SOIT ACCORDE EN COMMISSIONS AU COURS DU CHAPITRE GENERAL 2022, 2^{EME} PARTIE, POUR REFLECHIR AU FONCTIONNEMENT DES REGIONS, A LA LUMIERE DU PRINCIPE DE SUBSIDIARITE COMME PREMIERE ETAPE D'UN PROCESSUS.

OUI	19	NON	3	ABS	0	proposition acceptée
-----	----	-----	---	-----	---	-----------------------------

11.8. Commission des Finances et Commission d'Aide

La précédente Commission Centrale avait demandé qu'une évaluation des finances de l'Ordre et des travaux de la Commission d'Aide soit présentée dans un rapport au prochain Chapitre Général. Des experts financiers travaillent actuellement avec la Maison Généralice pour clarifier certains points concernant les finances de l'Ordre. Ils feront des suggestions pour améliorer la gestion, une fois que le processus en cours sera achevé.

Les membres actuels de la Commission d'Aide ont été élus pour un mandat qui devait expirer en 2020. Par conséquent, cette Commission devra être renouvelée au cours du prochain Chapitre Général. Tous les membres actuels sont rééligibles, mais Mère Geneviève-Marie croit que le temps est venu pour elle d'arrêter son service tant qu'elle peut encore transmettre le menu détail associé à ses responsabilités.

La nécessité d'une période de transmission a été évoquée, qui pourrait intervenir entre février et septembre, même si l'élection de la nouvelle Commission a lieu durant la 1^{ière} partie du Chapitre Général en février 2022.

Vote 56 : NOUS SOUHAITONS QUE SOIT MISE AU PROGRAMME DU CHAPITRE GENERAL DE 2022 (1^{EME} PARTIE) L'ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'AIDE.

OUI 18 NON 3 ABS 3 **proposition acceptée**

12. Maisons de l'Ordre en Irlande

L'annonce soudaine de la démission de l'abbé de Mont Melleray et les implications qui s'en suivent pour toutes les Maisons de l'Ordre en Irlande, ont été un ajout surprise à l'ordre du jour de la Commission Centrale. Cela est dû à une lettre de Dom Michael, abbé de Bolton et Père Immédiat de Mont Melleray, adressée à l'Abbé Général. Dans cette communication, Dom Michael a décrit la situation de crise qui existe actuellement entre les Maisons cisterciennes, où il y a pénurie de supérieurs et de Pères Immédiats, et peu d'espoir pour trouver des personnes pour remplir ces rôles. Un participant a mis la situation en contexte en disant que ces communautés, sans supérieur ni Père Immédiat, ont désespérément besoin d'un soutien urgent et que la question ne pouvait attendre le prochain Chapitre Général.

De cette situation très dure et concrète, la nécessité urgente de revigorer le processus confirmant le statut proposé sur l'accompagnement des communautés fragiles est devenue claire. En attendant, la Commission Centrale, agissant en tant que Conseil Plénier de l'Abbé Général, a cherché une solution rapide, pratique, mais temporaire, à partir de la législation existante.

Une solution possible qui a été envisagée était le lancement d'un projet pilote en nommant un Commissaire Monastique avec l'approbation du Saint-Siège. Mais la proposition a finalement été rejetée, car elle peut prendre un certain temps. Finalement, il a été décidé de nommer Mère Marie, abbesse de Glencairn, comme Assistante Pastorale de l'Abbaye de Mellifont, chargée d'accompagner cette communauté, tout en recherchant ce qui pourrait conduire à la présentation d'un rapport sur la situation pour la 2^{nde} partie du Chapitre Général de 2022.

VOTE 45 : NOUS DEMANDONS A L'ABBE GENERAL DE NOMMER MERE MARIE, DE GLENCAIRN, ASSISTANTE PASTORALE POUR LA COMMUNAUTE DE MELLIFONT AVANT LE CHAPITRE GENERAL 2022 (2^{EME} PARTIE).

OUI 21 NON 0 ABS 3 **proposition acceptée**

III. FONCTIONNEMENT DU CHAPITRE GENERAL DE 2022

La prise en compte des coûts et des sacrifices consentis pour faciliter la participation à un Chapitre Général en deux parties ont donné lieu à un certain nombre de votes visant à améliorer la gestion du temps, cela afin :

- o d'aborder l'éventail des questions et des préoccupations pastorales qui se sont accumulées au cours d'une période de cinq ans depuis le dernier Chapitre Général ;
- o de donner aux Régions géographiquement disparates l'occasion de se rencontrer et de réfléchir entre elles ;
- o de prévoir suffisamment de temps pour la prière et la réflexion avant l'élection du nouvel Abbé Général ;
- o d'arriver à une vision claire de l'état actuel de l'Ordre grâce à un processus d'écoute profonde.

Vote 8 : NOUS SOUHAITONS AVOIR DES REUNIONS REGIONALES LE PREMIER JOUR DU CHAPITRE GENERAL DE FEVRIER 2022 POUR PREPARER L'ELECTION.

OUI 23 NON 0 ABS 0 **proposition acceptée**

(Si ce vote est accepté, nous prenons le vote 9)

Vote 9 : NOUS SOUHAITONS QUE CHAQUE REGION DONNE UN BREF RAPPORT EN AULA.

OUI 21 NON 2 ABS 0 **proposition acceptée**

Vote 10 : NOUS SOUHAITONS UN APRES-MIDI DE PRIERE ET DE SILENCE LA VEILLE DE L'ELECTION DE L'ABBE GENERAL.

OUI 22 NON 0 ABS 1 **proposition acceptée**

Vote 27 : NOUS SOUHAITONS PRENDRE DU TEMPS AU CHAPITRE GENERAL (1^{ERE} PARTIE) POUR ECHANGER EN COMMISSIONS SUR LA SITUATION ACTUELLE DE L'ORDRE.

OUI 18 NON 5 ABS 1 **proposition acceptée**

Vote 41 : NOUS SOUHAITONS QUE SOIT MISE AU PROGRAMME DU CHAPITRE GENERAL DE 2022 (2^{EME} PARTIE) UNE REVISION DE LA C. 40 SELON LAQUELLE L'ABBE GENERAL AGIT ORDINAIREMMENT EN TANT QUE VICAIRE DU CHAPITRE GENERAL POUR UNE DEMISSION EN RAISON DE LA LIMITE D'AGE.

OUI 23 NON 1 ABS 0 **proposition acceptée**

Vote 44 : NOUS DEMANDONS A LA COMMISSION DE COORDINATION DE CHERCHER LA MANIERE D'EVITER LES ABSENCES EN COMMISSION PENDANT L'ETUDE DES RAPPORTS DE MAISON.

OUI 22 NON 0 ABS 2 **proposition acceptée**

IV. ORGANISATION DU CHAPITRE GENERAL DE 2022

13. Liturgie et célébration de l'Office Divin

Plusieurs questions liturgiques ont été discutées : l'heure et le lieu de la célébration quotidienne de l'Eucharistie ; la participation aux Vêpres ; la réalisation d'un livret pour la célébration des Laudes et des Vêpres dans un rite simplifié, en trois langues ; le rite d'installation du nouvel Abbé Général.

Les inquiétudes entourant la transmission possible de la COVID ont grandement influencé plusieurs décisions et une solution a été recherchée qui minimiserait les contacts avec les non-participants au Chapitre Général. En outre, il a été convenu que la petite chapelle de la Domus Pacis fournirait un espace calme pour la prière en présence du Saint-Sacrement plutôt que le théâtre où l'Eucharistie quotidienne sera célébrée.

Vote 48 : NOUS SOUHAITONS CELEBRER LES VEPRES A LA *DOMUS PACIS* DE LA MEME MANIERE QUE LES LAUDES, DANS LES TROIS LANGUES.

OUI 19 NON 4 ABS 1 **proposition acceptée**

Vote 49 : NOUS SOUHAITONS CONTINUER CELEBRER LES LAUDES ET LA MESSE QUOTIDIENNE A LA *DOMUS PACIS*.

OUI 19 NON 1 ABS 4 **proposition acceptée**

Vote 50 : NOUS DEMANDONS QU'UN LIVRET SOIT PREPARE POUR LES LAUDES ET LES VEPRES EN TROIS LANGUES POUR LES DEUX PARTIES DU CHAPITRE GENERAL.

OUI 22 NON 0 ABS 2 **proposition acceptée**

Vote 58 : NOUS SOUHAITONS CELEBRER LES LAUDES ET LA MESSE A LA BASILIQUE SAINTE-MARIE-DES-ANGES LE JOUR DE L'OUVERTURE ET DE LA CLOTURE DU CHAPITRE GENERAL 2022 SI LES CIRCONSTANCES LE PERMETTENT.

OUI 16 NON 5 ABS 1 **proposition acceptée**

14. Conférences et invités

Étant donné qu'un grand nombre de questions nécessitant une attention particulière se sont accumulées depuis le Chapitre Général de 2017, il a été convenu de limiter le nombre de conférences et d'invités et d'associer les deux, dans la mesure du possible. Ainsi a-t-il été décidé de répartir, à l'invitation de l'Abbé Général et de son Conseil, quatre sujets entre la 1ère et la 2ème partie du Chapitre Général :

1. le rôle de l'Abbé Général ;
2. la revitalisation de nos valeurs et de nos observances ;
3. les différentes formes d'abus et leur prévention ;
4. ce qui donne vie aux jeunes membres de notre Ordre.

Vote 29 : NOUS DEMANDONS A L'ABBE GENERAL ET A SON CONSEIL D'INVITER DOM MAURO GIUSEPPE LEPORI, O. CIST., AU CHAPITRE GENERAL DE 2022 (1^{EME} PARTIE) A DONNER UNE CONFERENCE.

OUI 22 NON 2 ABS 0 **proposition acceptée**

Vote 31 : NOUS DEMANDONS A L'ABBE GENERAL ET A SON CONSEIL D'INVITER UNE ABBESSE AU CHAPITRE GENERAL DE 2022 (1^{EME} PARTIE) POUR DONNER UNE CONFERENCE SUR LA REVITALISATION DE NOS VALEURS CISTERCIENNES ET DES OBSERVANCES.

OUI 22 NON 2 ABS 0 **proposition acceptée**

Vote 32 : NOUS DEMANDONS AU NOUVEL ABBE GENERAL ET A SON CONSEIL D'INVITER AU CHAPITRE GENERAL DE 2022 (2^{EME} PARTIE) UN EXPERT SUR LE SUJET DES ABUS ET DE LEUR PREVENTION.

OUI 20 NON 2 ABS 2 **proposition acceptée**

Vote 33 : NOUS DEMANDONS AU NOUVEL ABBE GENERAL ET A SON CONSEIL D'INVITER AU CHAPITRE GENERAL DE 2022 (2^{EME} PARTIE) DEUX PROFES SOLENNELS DE L'ORDRE, ENTRE 35 ET 50 ANS, POUR DONNER UNE CONFERENCE SUR CE QUI, POUR EUX, APPORTE LE PLUS DE VITALITE DANS L'ORDRE AUJOURD'HUI.

OUI 19 NON 5 ABS 0 **proposition acceptée**

Vote 34 : NOUS DEMANDONS AU NOUVEL ABBE GENERAL ET A SON CONSEIL DE CHOISIR LES INVITES DU CHAPITRE GENERAL ET LEUR MODE DE PARTICIPATION.

OUI 23 NON 0 ABS 1 **proposition acceptée**

15. Écologie et environnement

Des préoccupations ont été exprimées, lors de cette réunion et de celle de la Commission Centrale de 2019, au sujet de l'impact environnemental du Chapitre Général. Des réductions de l'utilisation, et l'élimination, de quantités notables de plastique et de papier dans les domaines du travail et de la restauration, pourraient être réalisées. À cette fin, la direction de la *Domus Pacis* sera consultée pour voir comment et dans quel domaine apporter des améliorations – éventuellement avec la possibilité d'un accès INTRANET pour le partage électronique de documents, et l'introduction de produits de restauration respectueux de l'environnement.

16. Services

La liste des services requis pour le Chapitre Général est longue et comprend des secrétaires, des traducteurs, des interprètes, etc. La nécessité d'une traduction performante et satisfaisante a été soulignée pour éviter les retards dont on a fait l'expérience lors du Chapitre Général de 2017, lorsque de nombreux traducteurs travaillaient à distance, depuis des monastères situés dans différents fuseaux horaires.

V. CONSEIL PLENIER DE L'ABBE GENERAL

Durant la Commission Centrale à Rome, un Conseil Plénier de l'Abbé Général a été convoqué.

VI. DIVERS

17. Incorporation de La Merci Dieu

L'obligation faite par Cor Orans concernant l'appartenance à un Ordre ou à une Fédération, a incité cette communauté de huit Sœurs à demander son incorporation dans l'OCSO. La communauté de Klaarland s'est engagée à accompagner actuellement la communauté dans cette démarche et à soutenir son assiduité. La différence la plus notable entre la vie des Sœurs de La Merci Dieu et de notre Ordre est que, pour des raisons de santé, elles ne célèbrent pas l'Office des Vigiles.

Vote 17 : NOUS SOUHAITONS METTRE AU PROGRAMME DU CHAPITRE GENERAL DE 2022 (2^{EME} PARTIE) LA DEMANDE DU MONASTERE N.-D. DE LA MERCI-DIEU D'ETRE INTEGRE A L'ORDRE.

OUI	18	NON	6	ABS	0	proposition acceptée
-----	----	-----	---	-----	---	-----------------------------

(Si ce vote est accepté, nous prenons le vote 18)

Vote 18 : NOUS SOUHAITONS QUE CETTE QUESTION SOIT TRAITEE PAR LA PROCEDURE ORDINAIRE.

OUI	19	NON	5	ABS	0	proposition acceptée
-----	----	-----	---	-----	---	-----------------------------

18. Sous-Région canadienne

Dom Clément a présenté la demande de la Région canadienne de se joindre à la Région CNE en tant que Sous-Région. En raison de leur fragilité, les cinq communautés qui appartiennent actuellement à la Région CAN, proposent de devenir une Sous-Région de la CNE, avec laquelle ils partagent une langue et une culture communes. La majorité de la Région CAN a accepté cette proposition et la CNE est également disposée à le faire.

Vote 47 : NOUS DEMANDONS QUE SOIT MISE AU PROGRAMME DU CHAPITRE GENERAL DE 2022 (2^{EME} PARTIE) LA DEMANDE DE LA REGION CANADIENNE DE DEVENIR UNE SOUS-REGION DE LA REGION CNE.

OUI	24	NON	0	ABS	0	proposition acceptée
-----	----	-----	---	-----	---	-----------------------------

Vote 47 bis : NOUS SOUHAITONS QUE CETTE QUESTION SOIT TRAITEE PAR LA PROCEDURE ORDINAIRE.

OUI	24	NON	0	ABS	0	proposition acceptée
-----	----	-----	---	-----	---	-----------------------------

19. Le Secrétaire Central à la Formation

Le Secrétaire Central à la Formation, Père Mauricio d'Azul, s'est joint à la réunion par vidéo conférence, pour présenter son rapport et parler de ses difficultés et de ses idées pour l'avenir. Ce qui semblait peser lourdement sur Père Mauricio, était le manque de communication avec les communautés et les supérieurs, voire avec les Secrétaires Régionaux à la Formation.

Quelques propositions de travail pour l'avenir :

- un cours sur la vie et les œuvres de Sainte Gertrude ;
- un projet de formation qui se concentrerait sur la transmission des valeurs permanentes de l'ancien rite cistercien ;
- une relecture de notre C. 16 à la lumière de l'encyclique du Pape *Fratelli tutti* ;
- un cours sur le sujet des différentes formes d'abus dans la vie religieuse, à l'aide du livre récent de Dom Dysmas de Lassus, *Risques et dérives de la vie religieuse*.

Au cours de la discussion qui a suivi son rapport, les membres de la Commission ont assuré le Père Mauricio de l'utilité et de l'appréciation de son travail. La pandémie est probablement une des raisons du manque de collaboration et d'échanges entre toutes les parties impliquées dans la formation.

Sa proposition de travailler sur le rite cistercien a retenu l'attention de certains membres du groupe : l'Ordre Cistercien et certaines de nos Régions pourraient y être intéressés. Il y a aussi un vif intérêt pour un suivi du programme *Experientia* dédié à nos auteurs contemporains.

Bon nombre de ceux qui sont en formation manquent de textes traduits dans leur langue maternelle. Il serait donc important de trouver des collaborateurs dans divers pays pour aider à ce travail vital.

La proposition faite de joindre les fonctions de Secrétaire Central à la Formation à celle de Secrétaire de l'Abbé Général a été rejetée pour plusieurs raisons, dont la difficulté de trouver quelqu'un qui aurait toutes les compétences nécessaires pour ces deux services n'était pas la moindre.

La confirmation ou la réélection du Secrétaire Central à la Formation relève de la responsabilité de la prochaine Commission Centrale. Pour encourager le Père Mauricio à continuer son service, la Commission Centrale l'a assuré de son appréciation et a procédé au vote suivant :

Vote 60 : NOUS DEMANDONS AUX PRESIDENTS DES REGIONS DE COLLECTER DES INFORMATIONS DES COMMUNAUTES SUR LA MANIERE DONT ELLES ONT ETUDIE LE PROGRAMME *EXPERIENTIA* ET LE BENEFICE QU'ELLES EN ONT RETIRE, ET DE LES ENVOYER A P. MAURICIO D'AZUL, SECRETAIRE CENTRAL A LA FORMATION.

OUI 17 NON 2 ABS 3 **proposition acceptée**

20. Elenchus

À la demande d'un vote régional, il a été accepté que la Maison fondatrice de chaque monastère soit insérée dans l'*Elenchus*.

Vote 55 : NOUS SOUHAITONS QUE LE NOM DE LA MAISON FONDATRICE DE CHAQUE MAISON, S'IL EST CONNU, SOIT INSERE DANS L'ELENCHUS.

OUI 20 NON 2 ABS 2 **proposition acceptée**

21. Proposition de restauration de la Commission de Liturgie

À l'heure actuelle, le Secrétaire de la liturgie s'occupe uniquement de la préparation de l'Ordo. Un souhait a été exprimé pour la restauration de la Commission de Liturgie de l'Ordre. Une telle Commission pourrait travailler très utilement à l'obtention de l'autorisation pour la célébration des fêtes liturgiques des Saints de notre Ordre dans diverses langues. Il s'agit là d'un processus qui requiert à la fois des compétences et de la patience. Une collaboration avec l'Ordre Cistercien pourrait être établie dans ce domaine afin de partager le travail engagé. Idéalement, les membres de cette Commission devraient être bien informés et avoir une certaine expérience pratique dans ce domaine.

Vote 53 : NOUS DEMANDONS AU CHAPITRE GENERAL DE 2022 (2^{EME} PARTIE) DE CONSIDERER LA POSSIBILITE DE RETABLIR LA COMMISSION DE LITURGIE DE L'ORDRE.

OUI 20 NON 3 ABS 1 **proposition acceptée**

(Si ce vote est accepté, nous prendrons le vote suivant)

Vote 54 : NOUS SOUHAITONS QUE CETTE QUESTION SOIT TRAITEE PAR LA PROCEDURE ORDINAIRE.

OUI 23 NON 1 ABS 0 **proposition acceptée**

22. Audience privée avec le Pape

Lors du dernier Chapitre Général, une audience avec le Pape avait été accordée aux membres de l'Ordre. Il y a donc tout lieu d'être optimiste et de s'attendre à une nouvelle réponse positive. Malgré tout, comme il y aura un bon nombre de nouveaux supérieurs au Chapitre Général de 2022, il a été décidé d'en faire la demande.

Vote 39 : NOUS DEMANDONS QUE, POUR CHAPITRE GENERAL DE 2022 (2^{EME} PARTIE), UNE AUDIENCE PRIVEE AVEC LE PAPE SOIT SOLLICITEE.

OUI 11 NON 9 ABS 4 **proposition acceptée**

23. Une prière spéciale pour le 26 janvier

Afin de pouvoir nous unir spirituellement dans la prière en la fête de nos Fondateurs « pour les vocations et le renouveau de notre manière de vivre la vie cistercienne », il a été proposé qu'un texte, composé par la Région RéCiF, soit mis à la disposition de toutes les communautés sur notre site internet.

VII. CONCLUSION

Aperçu de l'ordre du jour pour la première et la seconde parties du Chapitre Général de 2022, rédigé par Mère Rebekka de la Commission de Coordination.

Programme pour le Chapitre Général de 2022

1ère partie – février

- Vote de la procédure du Chapitre Général (vote 43, CC 2019)
- Réunions Régionales, le premier jour, suivies d'un bref rapport en aula
- Démission et élection de l'Abbé Général :
 - *présentation d'un Document de travail de Dom Bernardo et Mère Marion*
 - discussion et mises en candidatures dans les Régions
 - présentation en aula, sans discussion
 - discussion en Commissions
 - la veille de l'élection, après-midi de prière et de silence
 - élection
- Élection de deux membres du Conseil :
 - présentation du rôle du Conseil de l'Abbé Général
 - discussion et mises en candidatures dans les Régions
 - présentation des propositions des Régions en aula
 - discussion des propositions des Régions en Commissions
 - élection
- Conférence de Dom Mauro Giuseppe Lepori O.Cist
- Conférence d'une abbesse
- Échanges en Commissions sur la situation présente de l'Ordre
- Accompagnement des communautés fragiles et suppression (procédure extraordinaire).
[CST 67, CST 34bis, Statut sur l'Accompagnement des communautés fragiles et suppression d'un monastère, par la Commission de Droit].
- Préparation concernant *Cor Orans* : une demande que l'Abbé Général et son Conseil, en collaboration avec la Commission de Droit, explorent avec la CIVCSVA les implications de *Cor Orans* pour notre législation
- Élection d'une Commission pour les Pères Immédiats
- Élection des membres de la Commission d'Aide

2ème partie – septembre

- Vote de la procédure pour les Rapports de Maison (vote 63, CC 2019)
- Rapports Régionaux
- Une étude des Rapports de Maison

- Demande d'incorporation de La Merci Dieu (procédure ordinaire)
- Demande de la Région CAN pour devenir une Sous-Région de CNE (procédure ordinaire)
- Restauration de la Commission de Liturgie de l'Ordre (procédure ordinaire)
- Attention apportée aux membres absents (procédure ordinaire)
 - *renseignements pertinents (cf. : C. 59 Vademecum et vote 8.1 de la Réunion Régionale des ISLES, 2019) dans le Livret Général*
- Révision de la C. 40 sur l'acceptation des démissions (procédure ordinaire)
 - *Document de travail par la Commission de Droit (à rédiger)*
- Deux conférences de plus jeunes moines / moniales sur ce qu'ils trouvent de plus vivifiant
- Conférence par un expert sur les différentes formes d'abus et leur prévention
- Échange en Commissions pour réfléchir sur le rôle et le fonctionnement des Régions à la lumière du principe de subsidiarité, comme premier pas d'un processus
- Prévention de toutes les formes d'abus (procédure extraordinaire)
 - *Document de travail par Dom Bernardus et Mère Maria Francesca.*
- *Cor Orans* (procédure extraordinaire)
 - *Document de travail par la Commission de Droit (avec de possibles mises à jour)*
- Pères Immédiats
- Commission d'Aide et Commission des Finances
 - *Rapport sur une évaluation menée par des experts financiers*
- Audience privée avec le Pape

Travail préparatoire pour le Chapitre Général de 2022

➤ Documents

1. *Un document de travail par Dom Bernardo et Mère Marion sur l'élection de l'Abbé Général*
2. *Un document de travail par la Commission de Droit sur l'acceptation des démissions de supérieurs*
3. *Un document de travail par Dom Bernardus et Mère Maria Francesca sur la prévention et la protection contre toutes les formes d'abus*
4. *Informations utiles sur l'attention aux membres absents (cf. : C. 59. Vademecum et vote 8.1 de la Réunion Régionale des ISLES, 2019) dans le Livret Général*
5. *Un document de travail sur les C. 67 et C. 34bis, Statut sur l'Accompagnement des communautés fragiles et suppression d'un monastère, par la Commission de Droit*
6. *Un document de travail mis à jour par la Commission de Droit sur Cor Orans*
7. *Un rapport produit en collaboration avec des experts financiers sur une évaluation de la Commission des Finances et la Commission d'Aide*

➤ **Conférences**

1. par deux jeunes profès solennels de l'Ordre ;
2. par Dom Mauro Guiseppe Lepori (Ordre Cistercien) ;
3. par une abbesse ;
4. par un expert sur la prévention et les différentes formes d'abus.

24. ÉVALUATION ET CLOTURE DE LA COMMISSION CENTRALE DE 2021

Tous ceux qui ont participé à cette réunion étaient unanimes dans leur appréciation de la splendide organisation qui a permis à chacun de se sentir à l'aise et en sécurité au milieu de la pandémie qui dure. Plusieurs Frères et Sœurs, venus de pays lointains, ont exprimé des remerciements particuliers pour la bienveillante sollicitude reçue, en particulier pendant leur période de quarantaine avant la réunion.

Chacun semblait avoir eu une impression favorable du personnel et des installations du *Seraphicum*, bien qu'un peu moins de bruit la nuit aurait été apprécié.

Un hommage appuyé a été rendu à l'Abbé Général et à son Conseil pour l'excellent travail de préparation et d'organisation qui a permis que tout se déroule bien. La Commission de Coordination a été félicitée pour l'efficacité avec laquelle elle a traité un ensemble complexe de documents assemblés après la précédente Commission Centrale de Cîteaux comprenant à peu près 150 votes pris par les Régions depuis lors. Tout a été fait dans un esprit d'ouverture, de respect et de fraternité et a abouti à la formulation d'un programme complet pour les deux parties du Chapitre Général qui, si Dieu le veut, aura lieu en 2022.

De la reconnaissance a été exprimée pour le traitement de plusieurs questions difficiles qui ont montré le « rythme très alerte » de la réunion, selon un participant. Un autre a déclaré que la Commission Centrale savait au besoin se montrer « inventive, capable et sachant s'adapter si nécessaire », et les deux ont exprimé leur gratitude pour ces dons. Il était particulièrement intéressant d'entendre un technicien, qui a accompagné la réunion, se dire « étonné de voir comment nous pouvions attendre en silence que la solution apparaisse ... ayant grandement apprécié la vision ».

Parmi les remerciements exprimés par l'Abbé Général il y eut notamment ceux envers ses confères de la Maison Généralice pour leurs soins et leur attention pendant sa maladie, pour le planning et la préparation de la Commission Centrale et pour leur compréhension de sa faiblesse. Il a remercié chacun d'avoir répondu à sa demande de démission, ce qu'il ressent comme étant juste, à la fois pour lui-même et pour le bien de l'Ordre.

En ce qui concerne la réunion elle-même, Dom Eamon a dit que tous ceux qui ont assuré un service ont fait du bon travail et qu'il était reconnaissant pour leur labeur. Il avait le sentiment que tout s'était bien passé, qu'il y avait un bon rythme, une excellente ambiance et une grande facilité de relations.

Enfin, il a remercié pour le travail des Régions et pour tous ceux qui ont rendu cette réunion à la fois possible et efficace.

Annexe i

**Discours d'ouverture de l'Abbé Général
Réunion de la Commission Centrale
Rome, 22 novembre 2021**

Je vous souhaite à tous, membres de la Commission Centrale, interprètes et secrétaires, la bienvenue à cette réunion de la Commission Centrale, qui a lieu ici à Rome, à la Faculté Pontificale de Théologie de Saint-Bonaventure, communément appelée "Seraphicum", centre international d'études des Frères Mineurs Conventuels de Rome (Via del Serafico, 1, 00142 Roma). Ce centre doit aussi sa réputation, pour ainsi dire, au fait de se trouver à environ 500 mètres de l'Abbaye de Tre Fontane, lieu du martyre de saint Paul.

Le rôle de la Commission centrale est de préparer l'ordre du jour et d'autres questions pour le Chapitre général qui aura lieu en septembre de l'année prochaine, Deo volente ! Cependant, lors de cette réunion, la question de la date du Chapitre général sera affectée par un autre fait de vie, en ce cas, de ma vie.

À la fin du mois de septembre, j'étais de retour en Irlande pour visiter mon monastère et j'ai eu ce qui était probablement un AIT (accident ischémique transitoire) qui, d'une manière générale, est une altération due à l'interruption temporaire de l'apport sanguin au cerveau et qui pendant une minute - ou peut-être moins - m'a empêché de savoir où j'étais et pourquoi j'étais là où j'étais. Cela a eu lieu dans la rue et j'ai pu continuer à faire ce que j'étais en train de faire, mais à mon retour à Rome, j'ai vu un médecin pour lui expliquer ce qui s'était passé et je suis encore en train de passer des tests médicaux.

Ce qui est évident pour moi, c'est que ma mémoire est défaillante et qu'il est temps de quitter ma charge d'Abbé Général. Cependant, l'Abbé Général doit offrir sa démission au Chapitre Général et, une fois cette démission acceptée, suit une élection d'un nouvel Abbé Général. Et donc, ce que je suis en train de dire concerne cette réunion car une des fonctions de la Commission Centrale est de fixer la date du Chapitre Général. Compte tenu de mon état de santé, il semblerait préférable de tenir un Chapitre Général le plus tôt possible, au moins dans ce but d'une élection. Mais les détails seront un point à l'ordre du jour de cette réunion. Je laisse cette question dans les mains des modérateurs.

Que le Seigneur bénisse le travail de cette réunion et tous les participants.

Fraternellement

D. Eamon Fitzgerald OCSO

Abbé Général

Annexe ii

Rapport du Secrétaire Central à la Formation Commission Centrale 2021

J'apprécie le temps que les membres de la Commission centrale consacrent à cette rencontre ainsi que la possibilité de les rencontrer en regardant leurs visages. Je prie pour vos travaux ces jours-ci.

Je n'en suis pas encore à cinq ans de vœux solennels, et sans avoir été Secrétaire Régional pour la Formation (SRF) ce service m'a été proposé. Il y a deux jours, une moniale âgée, la fondatrice de Hinojo, m'a demandé à quoi servait le secrétaire... La première indication de sœur Marie était de prendre en compte ce que demande la *Ratio Institutionis* 70. Je comprends que cette rencontre consiste en une « revue » de ma tâche. Je voudrais aussi qu'elle soit un moyen d'expression des préoccupations et des intérêts des supérieurs ou des communautés dans le domaine de la formation, pour stimuler ou guider l'activité des SRF et éventuellement le service du nouveau Secrétaire Central pour la Formation (SCF).

Fondamentalement, j'ai essayé de continuer avec les Newsletters que la secrétaire précédente avait conçues pour diffuser les différents cours et réunions organisés par les différentes régions. Au début du service, l'AIM a demandé une liste d'initiatives de formation auxquelles ils pourraient collaborer. Les informations que j'ai reçues ont été copiées pour vous à la fin. De temps en temps, j'ai pu rendre compte d'un bref cours de l'OCist et pas grand-chose d'autre. Certains supérieurs apprécient l'information, mais la plupart d'entre eux je ne sais pas s'ils l'ont reçue. Il est possible que mes messages finissent dans les « indésirables » (spam) pour être des envois de masse. Dans tous les cas, ils sont publiés sur le site Web. A vrai dire, je ne trouve pas les Newsletters très utiles, si ce n'est pour avoir un aperçu de ce que les autres ont fait, mais je ne sais pas si cela enrichit les autres communautés.

L'échange avec les SRF a été très limité, certains, je dirais, inexistant; cela saute aux yeux dans les contributions qui apparaissent dans la publication. Deux SRF ont été élus supérieurs et je pense qu'ils n'ont pas encore été remplacés. D'autres, il semble qu'en ce moment ils n'aient pas mené d'activités de formation au niveau régional, peut-être en raison de la pandémie, pour laquelle plusieurs réunions ont été suspendues. Il y a des secrétaires qui rendent compte de cours impliquant certaines communautés d'autres familles monastiques. Personnellement, je découvre beaucoup de matériel dans les magazines et même des réunions, des conférences dont je ne savais pas qu'elles avaient eu lieu jusqu'à ce que je les aie vues là-bas. J'imagine que ces réunions sont des entreprises qui n'impliquent pas le SRF et c'est pourquoi je n'en ai pas entendu parler. J'espère que chaque communauté fait les efforts en son pouvoir pour former ses moines à leur mode de vie. Et aussi en cela il y a des moniales et des moines qui essaient de faire de leur mieux pour communiquer ce qui comble leur vie. Les maîtresses et maîtres des novices ont l'énorme responsabilité d'accueillir les nouvelles vocations, de les accompagner sur le chemin de la foi, de les plonger dans la tradition cistercienne et de rechercher la décolonisation des idées qui prévalent dans la culture contemporaine.

Au niveau de la formation initiale, le nombre de membres impliqués est de plus en plus réduit, et la formation permanente suit, à mon sens, des intérêts personnels. Il y a des facteurs que vous connaissez déjà mieux que moi, tels que les possibilités technologiques et économiques, les distances, les langues (traductions) et l'état des communautés qui affectent les efforts et les soins qui peuvent être fournis dans le domaine de la formation. Les coûts des cours organisés à l'étranger ne sont pas accessibles à tout le monde, je pense par exemple aux formateurs anglophones.

Je n'ai pas reçu de commentaires sur le programme *Experientia*, ce qui peut indiquer que les communautés l'avaient déjà terminé ou qu'il n'a pas eu d'impact majeur. Au niveau de REMILA, la pandémie

a été l'occasion pour certaines communautés de juste le prendre compte. Les contributions reçues et publiées sous forme de suppléments étaient bien inférieures aux attentes, du moins de P. Casey. Il y a quelques suggestions pour la Commission centrale (Fr. Gregory, Sr. Graciela, P. Jean-Marc).

<https://ocso.org/wp-content/uploads/2020/08/Supplementary-Volume.pdf> (pp. 35-37)

<https://ocso.org/wp-content/uploads/2021/03/Supplementary-II.pdf> (p. 3)

Les communautés en Afrique ne peuvent pas toujours avoir accès au web, par exemple. Les intérêts de cette région se sont développés dans le domaine de la formation humaine et chrétienne, pas tellement au niveau des contenus autour de la vie monastique. Les communautés espagnoles ont leur schéma stable, annuel et semestriel, avec le PREM et un bref cours sur l'un des Pères cisterciens. Les communautés francophones sont très en contact les unes avec les autres, pour le moment je n'ai pratiquement rien entendu d'elles. La situation est similaire avec Oriens.

Je me demande s'il ne serait pas plus « pratique et efficace » que quelqu'un à la Maison Généralice prête attention à la formation, de manière stable. Plus d'informations y arrivent, la situation des communautés est connue, tout comme les membres de l'Ordre qui peuvent collaborer avec eux. Le cours pour les nouveaux supérieurs y est organisé, dans lequel le SCF n'a aucune participation. Les activités organisées par les maisons pour les études supérieures, au cas où elles seraient intéressées à nous inviter, ont plus de chance d'y arriver qu'à un moine inconnu, chargé du secrétariat pour la formation.

Je n'ai pas de propositions à vous présenter, juste quelques idées qui répondent à des intérêts personnels.

En relation avec la cause du doctorat de **Sainte Gertrude**, une attention à son enseignement pourrait être proposée au niveau communautaire. Je comprends que l'Ordre soutient toujours cette demande, je ne sais pas à quelle stade elle se trouve et quel intérêt elle suscite chez les moniales et les moines.

Pour les nouvelles générations et les fondations récentes, il pourrait être précieux au niveau de la liturgie de sauver les traditions du **rite cistercien** qui peuvent encore être pratiquées aujourd'hui et qui sont oubliées.

P. Michael Casey m'a donné deux suggestions : l'une concernant l'enseignement et la pratique de la **C. 16**, en particulier à la lumière de *Fratelli tutti*. L'autre suggestion tourne autour de **l'abus spirituel**. Il a revu le livre de Dysmas de Lassus, publié dans CSQ. Il faudrait voir comment cette question se reflète dans les communautés, en prenant ce livre comme texte de base. Le supérieur des Chartreux pourrait être invité au CG, bien que je pense que le CG veuille réduire le nombre de conférenciers.

Merci beaucoup.

P. Mauricio Tavella

Envoyé à l'AIM

Région RE :

Internoviciat masculin et internoviciat féminin - est un plan de formation pour postulants et novices qui se déroule dans le monastère cistercien de Monte Sión (Tolède). Il y a cinq réunions de deux mois chacune.

PREM (Programme Régional du Monasticat) - se déroule sur 11 semestres scolaires (5 ans et demi), en régime mixte, avec les sujets philosophiques et théologiques du Cycle de théologie, en ajoutant quelques

matières plus typiques de notre charisme, tels que les Pères cisterciens, les Documents Cisterciens Primitifs, le Droit des Religieux et les Constitutions, et donnant une grande importance à la Patristique divisée en trois sujets différents tout au long du cycle. Les moines et les moniales commencent le *PREM* après leur profession temporaire. Depuis 2005, le *PREM* est affilié à la Faculté de Théologie de l'Université de San Dámaso (Madrid).

Cours les maîtres des novices – Il a lieu tous les deux ans, pendant une semaine, avec des sujets qui intéressent particulièrement les formateurs.

Atelier des Pères Cisterciens – organisé chaque année, pendant quatre jours, ouvert à la participation de tous les moines et moniales. Chaque année, un auteur cistercien est choisi et un conférencier est invité à présenter le sujet.

Recyclage des Supérieurs – il est proposé chaque année, pendant une semaine, avec un thème et un conférencier choisis par les supérieurs.

Région **Oriens** :

Nous avons actuellement le programme *Experientia*, les deux volumes pour tous les moines et moniales de l'Ordre cistercien. Je crois que le programme *Experientia* est utilisé dans la sous-région anglophone d'ORIENTS et a été traduit en d'autres langues.

Région **NED** :

Au niveau simplement régional, il n'y a pas d'initiatives à mentionner. Il existe cependant une collaboration entre tous les monastères néerlandophones des Pays-Bas et de la Belgique qui vivent sous la règle de saint Benoît. Un groupe organise la formation initiale d'excellente manière (**VONK**) et s'occupe également de la formation permanente. La

meilleure chose à faire est de mettre l'AIM en contact avec le président : M. Martha osb abdis@olvabdijjoosterhout.nl

En France, les 4 régions (**CNE**, **REI**, **Récif** et un peu la **REM**) travaillent assez ensemble.

Notamment, nous organisons des sessions pour les Formateurs franco-germanophones en lien avec la Famille Cistercienne tous les 2 ans, et des sessions de Spiritualité cistercienne, également tous les 2 ans. Par ailleurs nous stimulons les monastères de nos régions francophones en les invitant à partager leurs initiatives en matière de formation dans leur communauté, cela permet de diffuser les propositions pour l'année en cours et aussi d'élargir la palette des noms d'intervenants possibles dans divers domaines (Ecritures Sainte, Spiritualité Cistercienne, Partrologie, Philosophie, Ecclésiologie, Liturgie, Sciences humaines, Musique).

Les 3 secrétaires travaillent ensemble. En 2018, nous avons fait un audit de la formation, il a pu être discuté (ou pas) dans les différentes Réunions Régionales. Les grandes orientations étaient d'alterner entre une session de formation à la spiritualité cistercienne et une session des formateurs de la Famille Cistercienne de manière à n'avoir qu'une session par an. Cela permet de s'ajuster aux besoins et, surtout, offre la possibilité pour les frères et sœurs de prendre part à ces sessions compte tenu d'autres propositions et des situations communautaires.

La grande difficulté, en raison de la situation des communautés, est d'arriver à avoir des frères et sœurs qui s'inscrivent aux sessions. La session des formateurs de la Famille Cistercienne fonctionne très bien, c'est aussi un lieu de communion.

Annexe iii

Synthèse des réponses des communautés touchées par la nomination d'un délégué du Père Immédiat

Au Chapitre Général de 2017, un certain nombre de délégués de Pères Immédiats ont été nommés.

Selon la liste faite par la Commission *ad hoc*, un questionnaire a été envoyé à vingt-trois Communautés, pour les inviter à faire des observations quant à leur expérience. Sur ces vingt-trois, quinze ont répondu.

Dix Communautés ne veulent pas de changement définitif :

- Une communauté ne veut pas changer de Père Immédiat, mais accepte le Père Immédiat délégué pour un temps limité.
- Deux ne veulent pas de changement définitif, mais souhaitent leur Père Immédiat actuel.
- Une est satisfaite de la délégation, mais ne désire aucun changement définitif.
- Une ne souhaite pas changer, à cause de la grande distance géographique, linguistique et culturelle.
- Les Sœurs d'une communauté ne sont pas disposées à changer, mais leur abbesse est ouverte à un changement définitif.
- Une communauté désire garder sa précédente paternité et ce Père Immédiat accepte l'engagement de poursuivre son service.
- Trois communautés n'ont pas eu l'occasion de faire l'expérience d'un délégué de leur Père Immédiat.

Cinq Communautés acceptent un changement définitif :

- Une communauté a accepté la décision du Chapitre Général et espère qu'elle se poursuivra.
- Une communauté n'a pas répondu au questionnaire à cause d'un malentendu.
- Une communauté a trouvé l'expérience très positive, mais puisque l'arrangement temporaire ne peut durer, ils ont pensé à un changement de paternité qui a été confirmé par l'Abbé Général et son Conseil.
- Une communauté est prête à un changement définitif, et les trois communautés concernées ont pris un vote positif.
- Une communauté est prête à un changement définitif. Le délégué du Père Immédiat impliqué a reçu avec enthousiasme et gratitude cette délégation.

Observations de communautés et de Pères Immédiats :

Sept des communautés qui ont répondu, ont fait des commentaires précis :

- elles expriment leur choc, leur étonnement, leur surprise, de la manière dont le Chapitre Général a traité cette question ;
- les divers aspects juridiques des nominations des Pères Immédiats n'ont pas été assez étudiés ;
- la nomination des Pères Immédiats a été effectuée sans consultation des communautés ;
- la question a été traitée de manière un peu arbitraire, apparemment sans prévoyance ni planification préalable.

Un délégué de Père Immédiat note qu'il serait important, au Chapitre général, de connaître le plus rapidement possible, les communautés qui se posent des questions face à leur Père Immédiat ou au délégué de leur Père Immédiat.

D'autre part, quatre Communautés ont apprécié la décision du Chapitre Général ou les efforts du Chapitre pour examiner la question des Pères Immédiats et de leurs Maisons Filles.

Ces Communautés, prêtes à changer de paternité, disent leur gratitude pour la sollicitude du délégué du Père Immédiat qui les a accompagnées durant de nombreuses années.

Une suggestion reçue était sur la possibilité d'avoir, à l'avenir, comme Maison Mère, un monastère de moniales.

En un cas, l'abbé et la communauté ont vu l'expérience comme « une grâce d'avoir des relations avec une culture différente » et sont d'accord pour assurer le service qui leur est demandé de manière permanente, si nécessaire.

Annexe iv

Lettre à la Commission d'Aide

Chers membres de la Commission d'Aide,

Comme cela a été annoncé sur le site de l'Ordre, vous aurez appris que le Chapitre général de 2022 comportera deux parties : la première en février, la seconde en septembre.

Les coûts du séjour à la *Domus Pacis* et les frais de voyage des deux sessions du Chapitre général, au cours d'une même année, constituent une dépense extra-ordinaire pour tous les participants.

La Commission centrale, réunie à Rome du 22 novembre au 2 décembre, a décidé d'adresser une demande à la Commission d'aide pour obtenir une aide en cette circonstance inhabituelle. Si vous, en tant que Commission d'aide de l'Ordre, êtes disposés et en mesure de financer la totalité de la première partie du Chapitre général, c'est-à-dire celle de février 2022, nous vous en serons extrêmement reconnaissants.

Bien entendu, en tant que Commission d'aide de l'Ordre, vous êtes tout à fait libres de demander aux maisons de l'Ordre une contribution spéciale, à cette fin. Pour donner une idée, le coût du Chapitre Général de 2017 était d'environ 550 000€.

Nous vous souhaitons une réunion fructueuse en janvier et vous remercions pour votre excellent travail.

Les membres de la Commission Centrale

Rome, le 1er décembre 2021

Annexe v

Récapitulatif des votes par ordre de numéro

Vote 1 : NOUS SOUHAITONS AVOIR UN CHAPITRE GENERAL EN FEVRIER 2022 POUR ACCEPTER LA DEMISSION DE L'ACTUEL ABBE GENERAL ET POUR ELIRE UN NOUVEL ABBE GENERAL.

OUI 21 NON 2 ABS 0 **proposition acceptée**

Vote 2 : NOUS SOUHAITONS AVOIR LE CHAPITRE GENERAL DE 2022 EN DEUX PARTIES, FEVRIER ET SEPTEMBRE.

OUI 20 NON 3 ABS 0 **proposition acceptée**

Vote 3 : NOUS SOUHAITONS ELIRE LES DEUX NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL DE L'ABBE GENERAL EN FEVRIER 2022.

OUI 14 NON 7 ABS 1 Bulletin blanc 1 **proposition acceptée**

Vote 4 : NOUS SOUHAITONS TENIR LE CHAPITRE GENERAL DE FEVRIER 2022 A LA *DOMUS PACIS* (ASSISE).

OUI 19 NON 2 ABS 2 **proposition acceptée**

Vote 5 : NOUS DEMANDONS A L'ABBE GENERAL ET SON CONSEIL DE SOLLICITER LA PERMISSION AU SAINT-SIEGE, POUR LES SUPERIEURS QUI NE PEUVENT SE RENDRE A ASSISE, DE VOTER PAR PROCURATION A L'ELECTION DE L'ABBE GENERAL EN FEVRIER 2022.

OUI 14 NON 7 ABS 1 Bulletin blanc 1 **proposition acceptée**

Vote 6 : NOUS CONFIRMONS LE VOTE 24 DE LA CC 2019 QUI DIT : « NOUS DEMANDONS QUE LES RÉGIONS PRÉSENTENT UN TEXTE NE DÉPASSANT PAS 3000 CARACTÈRES POUR EXPRIMER LEUR VISION DU RÔLE DE L'ABBÉ GÉNÉRAL À LA LUMIÈRE DE LEURS BESOINS ACTUELS ET DE LEURS ATTENTES ».

OUI 8 NON 15 ABS 0 **proposition refusée**

Si ce vote n'est pas accepté, nous prenons le vote 7

Vote 7 : NOUS SOUHAITONS AVOIR DES RAPPORTS DE REGIONS INCLUANT LES STATISTIQUES DES REGIONS AU CHAPITRE GENERAL DE SEPTEMBRE 2022.

OUI 22 NON 1 ABS 0 **proposition acceptée**

Vote 8 : NOUS SOUHAITONS AVOIR DES REUNIONS REGIONALES LE PREMIER JOUR DU CHAPITRE GENERAL DE FEVRIER 2022 POUR PREPARER L'ELECTION.

OUI 23 NON 0 ABS 0 **proposition acceptée**

Si ce vote est accepté, nous prenons le vote 9.

Vote 9 : NOUS SOUHAITONS QUE CHAQUE REGION DONNE UN BREF RAPPORT EN AULA.

OUI 21 NON 2 ABS 0 **proposition acceptée**

Vote 10 : NOUS SOUHAITONS UN APRES-MIDI DE PRIERE ET DE SILENCE LA VEILLE DE L'ELECTION DE L'ABBE GENERAL.

OUI 22 NON 0 ABS 1 **proposition acceptée**

Vote 11 : NOUS DEMANDONS A L'ABBE GENERAL ET SON CONSEIL DE SOLLICITER LA PERMISSION DU SAINT-SIEGE, POUR LES SUPERIEURS QUI NE PEUVENT SE RENDRE A ASSISE, DE VOTER PAR PROCURATION EN FEVRIER 2022 POUR ELIRE LES NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL DE L'ABBE GENERAL.

OUI 17 NON 5 ABS 1 **proposition acceptée**

Vote 12 : NOUS SOUHAITONS LIMITER LE PROGRAMME DU CHAPITRE GENERAL DE FEVRIER 2022 A L'ACCEPTATION DE LA DEMISSION DE L'ABBE GENERAL, A L'ELECTION DE L'ABBE GENERAL ET CELLE DES DEUX NOUVEAUX MEMBRES DE SON CONSEIL.

OUI 4 NON 18 ABS 1 **proposition refusée**

Si ce vote est accepté, nous prenons le vote 13

~~**Vote 13** : NOUS SOUHAITONS QUE LE CHAPITRE GENERAL AIT LIEU DU 6 (ARRIVEE) AU 13 (DEPART) FEVRIER 2022.~~

~~OUI NON ABS~~

Vote 14 : NOUS SOUHAITONS ETENDRE LA DUREE DU CHAPITRE GENERAL DE FEVRIER 2022 DE MANIERE A INCLURE LA DEMISSION DE L'ABBE GENERAL, L'ELECTION D'UN NOUVEL ABBE GENERAL ET DE DEUX CONSEILLERS ET D'AUTRES SUJETS.

OUI 19 NON 3 ABS 1 **proposition acceptée**

Si ce vote est accepté, nous prenons le vote 15

Vote 15 : NOUS SOUHAITONS QUE LE CHAPITRE GENERAL AIT LIEU DU 6 (ARRIVEE) AU 18 (DEPART) FEVRIER 2022.

OUI 19 NON 4 ABS 0 **proposition acceptée**

Vote 16 : NOUS SUGGERONS AU CHAPITRE GENERAL DE FEVRIER DE 2022 DE DEMANDER A L'ABBE GENERAL ET SON CONSEIL, AVEC LA COMMISSION DE DROIT, D'EXPLORER AVEC LA CIVCSVA LES IMPLICATIONS DE COR ORANS POUR NOTRE PROPRE LEGISLATION.

OUI 22 NON 1 ABS 0 **proposition acceptée**

Vote 17 : NOUS SOUHAITONS METTRE AU PROGRAMME DU CHAPITRE GENERAL DE 2022 (2^{EME} PARTIE) LA DEMANDE DU MONASTERE N.-D. DE LA MERCI-DIEU D'ETRE INTEGRE A L'ORDRE.

OUI 18 NON 6 ABS 0 **proposition acceptée**

Si ce vote est accepté, nous prenons le vote 18.

Vote 18 : NOUS SOUHAITONS QUE CETTE QUESTION SOIT TRAITEE PAR LA PROCEDURE ORDINAIRE.

OUI 19 NON 5 ABS 0 **proposition acceptée**

Vote 19 : NOUS SOUHAITONS FORMER UNE COMMISSION AD HOC, DURANT CETTE COMMISSION CENTRALE, POUR PROPOSER UNE ALTERNATIVE AU CAS OU LA PREMIERE PARTIE DU CHAPITRE GENERAL DE 2022 NE POURRAIT PAS AVOIR LIEU.

OUI 20 NON 4 ABS 0 **proposition acceptée**

Si ce vote est accepté, nous prenons le vote 26.

Vote 20 : NOUS SOUHAITONS QUE CETTE COMMISSION SOIT COMPOSEE DE DEUX PERSONNES.

OUI 19 NON 2 ABS 3 **proposition acceptée**

Vote 21 : NOUS SOUHAITONS METTRE AU PROGRAMME DU CHAPITRE GENERAL DE 2022 (1^{ERE} PARTIE) LA C. 67, C. 34 BIS ET LE STATUT SUR LES COMMUNAUTES FRAGILES ET LA SUPPRESSION D'UN MONASTERE.

OUI 20 NON 3 ABS 1 **proposition acceptée**

Vote 22 : NOUS SOUHAITONS QUE CETTE QUESTION SOIT TRAITEE PAR LA PROCEDURE EXTRAORDINAIRE.

OUI 21 NON 3 ABS 0 **proposition acceptée**

Vote 23 : NOUS SOUHAITONS QU'UNE PRESENTATION SUR LE ROLE DU CONSEIL DE L'ABBE GENERAL SOIT FAITE AU CHAPITRE GENERAL AVANT L'ELECTION.

OUI 15 NON 8 ABS 1 **proposition acceptée**

Vote 24 : POUR L'ELECTION DES 2 NOUVEAUX CONSEILLERS DE L'ABBE GENERAL AU CHAPITRE GENERAL (1^{ERE} PARTIE), NOUS ADOPTERONS LA PROCEDURE SUIVANTE :

- DISCUSSION ET MISES EN CANDIDATURES EN REUNIONS REGIONALES,
- PRESENTATION EN AULA DE CES MISES EN CANDIDATURES,
- DISCUSSIONS DE CES MISES EN CANDIDATURES EN COMMISSIONS
- ELECTION.

OUI 22 NON 1 ABS 1 **proposition acceptée**

Vote 25 : NOUS SOUHAITONS METTRE AU PROGRAMME DU CHAPITRE GENERAL (1^{ERE} PARTIE) LA QUESTION D'EVENTUELS CHANGEMENTS DE NOTRE LEGISLATION SUR LES CONSEILLERS DE L'ABBE GENERAL.

OUI 11 NON 13 ABS 0 **proposition refusée**

Si ce vote est accepté, nous prenons le vote 26.

~~**Vote 26** : NOUS DEMANDONS A LA COMMISSION DE DROIT DE PREPARER UN DOCUMENT DE TRAVAIL SUR CES POSSIBLES CHANGEMENTS DE NOTRE LEGISLATION : PAR EXEMPLE LA LIMITE D'AGE ET LE NOMBRE DE MANDATS DES CONSEILLERS DE L'ABBE GENERAL.~~

~~OUI NON ABS~~

Vote 27 : NOUS SOUHAITONS PRENDRE DU TEMPS AU CHAPITRE GENERAL (1^{ERE} PARTIE) POUR ECHANGER EN COMMISSIONS SUR LA SITUATION ACTUELLE DE L'ORDRE.

OUI 18 NON 5 ABS 1 **proposition acceptée**

Vote 28 : NOUS DEMANDONS AU CHAPITRE GENERAL REUNI EN FEVRIER 2022 POUR LA 1^{ERE} PARTIE, D'ELIRE UNE COMMISSION SEMBLABLE A CELLE ETABLIE AU CHAPITRE GENERAL DE 2017 CONCERNANT LES PERES IMMEDIATS, POUR REUNIR DES INFORMATIONS ET CHERCHER DES SOLUTIONS A PRESENTER AU CHAPITRE GENERAL 2022 (2^{EME} PARTIE).

OUI 22 NON 2 ABS 0 **proposition acceptée**

Vote 29 : NOUS DEMANDONS A L'ABBE GENERAL ET A SON CONSEIL D'INVITER DOM MAURO GIUSEPPE LEPORI, O. CIST., AU CHAPITRE GENERAL DE 2022 (1^{EME} PARTIE) A DONNER UNE CONFERENCE.

OUI 22 NON 2 ABS 0 **proposition acceptée**

Vote 30 : NOUS DEMANDONS A L'ABBE GENERAL ET A SON CONSEIL D'INVITER DOM MAURO GIUSEPPE LEPORI, O. CIST., AU CHAPITRE GENERAL DE 2022 (1^{EME} PARTIE) COMME TEMOIN DE L'ELECTION DE L'ABBE GENERAL.

OUI 20 NON 4 ABS 0 **proposition acceptée**

Vote 31 : NOUS DEMANDONS A L'ABBE GENERAL ET A SON CONSEIL D'INVITER UNE ABBESSE AU CHAPITRE GENERAL DE 2022 (1^{EME} PARTIE) POUR DONNER UNE CONFERENCE SUR LA REVITALISATION DE NOS VALEURS CISTERCIENNES ET DES OBSERVANCES.

OUI 22 NON 2 ABS 0 **proposition acceptée**

Vote 32 : NOUS DEMANDONS AU NOUVEL ABBE GENERAL ET A SON CONSEIL D'INVITER AU CHAPITRE GENERAL DE 2022 (2^{EME} PARTIE) UN EXPERT SUR LE SUJET DES ABUS ET DE LEUR PREVENTION.

OUI 20 NON 2 ABS 2 **proposition acceptée**

Vote 33 : NOUS DEMANDONS AU NOUVEL ABBE GENERAL ET A SON CONSEIL D'INVITER AU CHAPITRE GENERAL DE 2022 (2^{EME} PARTIE) DEUX PROFES SOLENNELS DE L'ORDRE, ENTRE 35 ET 50 ANS, POUR DONNER UNE CONFERENCE SUR CE QUI, POUR EUX, APPORTE LE PLUS DE VITALITE DANS L'ORDRE AUJOURD'HUI.

OUI 19 NON 5 ABS 0 **proposition acceptée**

Vote 34 : NOUS DEMANDONS AU NOUVEL ABBE GENERAL ET A SON CONSEIL DE CHOISIR LES INVITES DU CHAPITRE GENERAL ET LEUR MODE DE PARTICIPATION.

OUI 23 NON 0 ABS 1 **proposition acceptée**

Vote 35 : NOUS SOUHAITONS QUE SOIT MISE AU PROGRAMME DU CHAPITRE GENERAL DE 2022 (2^{EME} PARTIE) LA QUESTION DE LA PREVENTION CONTRE TOUTES LES FORMES D'ABUS.

OUI 22 NON 2 ABS 0 **proposition acceptée**

Vote 36 : NOUS SOUHAITONS NOMMER UNE COMMISSION *AD HOC* POUR ETABLIR UN DOCUMENT DE TRAVAIL POUR LE CHAPITRE GENERAL DE 2022 (2^{EME} PARTIE) A PARTIR DU PROJET DE LA « DECLARATION DE PRINCIPE CONTRE TOUTES LES FORMES D'ABUS » ET DE L'APPORT DES REGIONS.

OUI 19 NON 4 ABS 1 **proposition acceptée**

Vote 37 : NOUS SOUHAITONS QUE CETTE COMMISSION SOIT COMPOSEE DE 2 PERSONNES.

OUI 20 NON 1 ABS 3 **proposition acceptée**

Vote 38 : NOUS SOUHAITONS QUE CETTE QUESTION DE LA PREVENTION CONTRE TOUTES LES FORMES D'ABUS SOIT TRAITEE PAR LA PROCEDURE EXTRAORDINAIRE.

OUI 21 NON 3 ABS 0 **proposition acceptée**

Vote 39 : NOUS DEMANDONS QUE, POUR CHAPITRE GENERAL DE 2022 (2^{EME} PARTIE), UNE AUDIENCE PRIVEE AVEC LE PAPE SOIT SOLLICITEE.

OUI 11 NON 9 ABS 4 **proposition acceptée**

Vote 40 : NOUS SOUHAITONS QUE SOIT MISE AU PROGRAMME DU CHAPITRE GENERAL DE 2022 (2^{EME} PARTIE) LA QUESTION DE L'ATTENTION PORTEE AUX MEMBRES ABSENTS EN VUE DE DONNER DES ORIENTATIONS PASTORALES.

OUI 22 NON 1 ABS 1 **proposition acceptée**

Vote 40 bis : NOUS SOUHAITONS QUE CETTE QUESTION SOIT TRAITEE PAR LA PROCEDURE ORDINAIRE.

OUI 23 NON 1 ABS 0 **proposition acceptée**

Vote 41 : NOUS SOUHAITONS QUE SOIT MISE AU PROGRAMME DU CHAPITRE GENERAL DE 2022 (2^{EME} PARTIE) UNE REVISION DE LA C. 40 SELON LAQUELLE L'ABBE GENERAL AGIT ORDINAIREMMENT EN TANT QUE VICAIRES DU CHAPITRE GENERAL POUR UNE DEMISSION EN RAISON DE LA LIMITE D'AGE.

OUI 23 NON 1 ABS 0 **proposition acceptée**

Vote 42 : NOUS DEMANDONS A LA COMMISSION DE DROIT DE PREPARER UN DOCUMENT DE TRAVAIL SUR CETTE QUESTION.

OUI 21 NON 3 ABS 0 **proposition acceptée**

Si ce vote est accepté, nous prenons le vote suivant.

Vote 43 : NOUS SOUHAITONS QUE CETTE QUESTION SOIT TRAITEE PAR LA PROCEDURE ORDINAIRE.

OUI 22 NON 2 ABS 0 **proposition acceptée**

Vote 44 : NOUS DEMANDONS A LA COMMISSION DE COORDINATION DE CHERCHER LA MANIERE D'EVITER LES ABSENCES EN COMMISSION PENDANT L'ETUDE DES RAPPORTS DE MAISON.

OUI 22 NON 0 ABS 2 **proposition acceptée**

VOTE 45 : NOUS DEMANDONS A L'ABBE GENERAL DE NOMMER MERE MARIE, DE GLENCAIRN, ASSISTANTE PASTORALE POUR LA COMMUNAUTE DE MELLIFONT AVANT LE CHAPITRE GENERAL 2022 (2^{EME} PARTIE).

OUI 21 NON 0 ABS 3 **proposition acceptée**

Vote 46 : NOUS DEMANDONS AU CHAPITRE GENERAL DE 2022 (2^{EME} PARTIE) DE METTRE AU PROGRAMME UNE ETUDE SUR LE ROLE DES REGIONS A LA LUMIERE DU PRINCIPE DE SUBSIDIARITE.

OUI 17 NON 6 ABS 1 **proposition acceptée**

Vote 47 : NOUS DEMANDONS QUE SOIT MISE AU PROGRAMME DU CHAPITRE GENERAL DE 2022 (2^{EME} PARTIE) LA DEMANDE DE LA REGION CANADIENNE DE DEVENIR UNE SOUS-REGION DE LA REGION CNE.

OUI 24 NON 0 ABS 0 **proposition acceptée**

Vote 47 bis : NOUS SOUHAITONS QUE CETTE QUESTION SOIT TRAITEE PAR LA PROCEDURE ORDINAIRE.

OUI 24 NON 0 ABS 0 **proposition acceptée**

Vote 48 : NOUS SOUHAITONS CELEBRER LES VEPRES A LA DOMUS PACIS DE LA MEME MANIERE QUE LES LAUDES, DANS LES TROIS LANGUES.

OUI 19 NON 4 ABS 1 **proposition acceptée**

Vote 49 : NOUS SOUHAITONS CONTINUER CELEBRER LES LAUDES ET LA MESSE QUOTIDIENNE A LA DOMUS PACIS.

OUI 19 NON 1 ABS 4 **proposition acceptée**

Vote 50 : NOUS DEMANDONS QU'UN LIVRET SOIT PREPARE POUR LES LAUDES ET LES VEPRES EN TROIS LANGUES POUR LES DEUX PARTIES DU CHAPITRE GENERAL.

OUI 22 NON 0 ABS 2 **proposition acceptée**

Vote 51 : NOUS DEMANDONS A L'ABBE GENERAL ET A SON CONSEIL DE NOMMER UN MAITRE DE CEREMONIE POUR L'ELECTION ET L'INSTALLATION DU NOUVEL ABBE GENERAL.

OUI 22 NON 0 ABS 2 **proposition acceptée**

Vote 52 : NOUS SOUHAITONS INVITER LES DELEGUES DES REGIONS AU CHAPITRE GENERAL DE 2022 (1^{ERE} PARTIE).

OUI 3 NON 19 ABS 1 **proposition refusée**

Vote 53 : NOUS DEMANDONS AU CHAPITRE GENERAL DE 2022 (2^{EME} PARTIE) DE CONSIDERER LA POSSIBILITE DE RETABLIR LA COMMISSION DE LITURGIE DE L'ORDRE.

OUI 20 NON 3 ABS 1 **proposition acceptée**

Si ce vote est accepté, nous prendrons le vote suivant.

Vote 54 : NOUS SOUHAITONS QUE CETTE QUESTION SOIT TRAITEE PAR LA PROCEDURE ORDINAIRE.

OUI 23 NON 1 ABS 0 **proposition acceptée**

Vote 55 : NOUS SOUHAITONS QUE LE NOM DE LA MAISON FONDATRICE DE CHAQUE MAISON, S'IL EST CONNU, SOIT INSERE DANS L'ELENCHUS.

OUI 20 NON 2 ABS 2 **proposition acceptée**

Vote 56 : NOUS SOUHAITONS QUE SOIT MISE AU PROGRAMME DU CHAPITRE GENERAL DE 2022 (1^{EME} PARTIE) L'ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'AIDE.

OUI 18 NON 3 ABS 3 **proposition acceptée**

Vote 57 : NOUS DEMANDONS DE FAÇON EXCEPTIONNELLE A LA COMMISSION D'AIDE DE FINANCER LES FRAIS DU CHAPITRE GENERAL 2022 (1^{ERE} PARTIE).

OUI 20 NON 1 ABS 3 **proposition acceptée**

Vote 58 : NOUS SOUHAITONS CELEBRER LES LAUDES ET LA MESSE A LA BASILIQUE SAINTE-MARIE-DES-ANGES LE JOUR DE L'OUVERTURE ET DE LA CLOTURE DU CHAPITRE GENERAL 2022 SI LES CIRCONSTANCES LE PERMETTENT.

OUI 16 NON 5 ABS 1 **proposition acceptée**

Vote 59 : EN VUE D'ENCOURAGER UNE PLUS GRANDE IMPLICATION DES ABBESSES DANS LES VISITES REGULIERES ET L'ACCOMPAGNEMENT PASTORAL, NOUS RECOMMANDONS QUE LA COMMISSION SUR LES PERES IMMEDIATS SE REFERE AU VOTE 77 DU CHAPITRE GENERAL DE 2017.

OUI 20 NON 1 ABS 1 **proposition acceptée**

Vote 60 : NOUS DEMANDONS AUX PRESIDENTS DES REGIONS DE COLLECTER DES INFORMATIONS DES COMMUNAUTES SUR LA MANIERE DONT ELLES ONT ETUDIE LE PROGRAMME *EXPERIENTIA* ET LE BENEFICE QU'ELLES EN ONT RETIRE, ET DE LES ENVOYER A P. MAURICIO D'AZUL, SECRETAIRE CENTRAL A LA FORMATION.

OUI 17 NON 2 ABS 3 **proposition acceptée**

Vote 61 : DANS LE CONTEXTE DU SYNODE SUR LA SYNODALITE, NOUS DEMANDONS QUE DU TEMPS SOIT ACCORDE EN COMMISSIONS AU COURS DU CHAPITRE GENERAL 2022, 2^{EME} PARTIE, POUR REFLECHIR AU FONCTIONNEMENT DES REGIONS, A LA LUMIERE DU PRINCIPE DE SUBSIDIARITE COMME PREMIERE ETAPE D'UN PROCESSUS.

OUI 19 NON 3 ABS 0 **proposition acceptée**

Vote 62 : POUR L'ELECTION DE L'ABBE GENERAL AU CHAPITRE GENERAL (1^{ERE} PARTIE), NOUS SOUHAITONS ADOPTER LE PROCESSUS SUIVANT :

- DISCUSSION ET MISES EN CANDIDATURES EN REUNIONS REGIONALES,
- PRESENTATION EN AULA DES MISES EN CANDIDATURES EMANANT DES REGIONS, SANS DISCUSSION,
- DISCUSSIONS EN COMMISSIONS SUR CES MISES EN CANDIDATURES EMANANT DES REGIONS,
- ELECTION.

OUI 22 NON 0 ABS 0 **proposition acceptée.**